LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ALGÉRIE- ETATS UNIS D'AMÉRIQUE

Une délégation de citoyens de Kansas City et de Lawrence en visite en Algérie *(P5)*

● CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune approuve de nouvelles mesures pour organiser l'agriculture et protéger le marché et le consommateur algérien

(Page 16)

ALGÉRIE-NIGER :

Paris et Bruxelles face à l'affirmation de la souveraineté africaine

De l'affabulation diplomatique à la recomposition géopolitique du Sahel, la polémique autour de la coopération militaire algéro-nigérienne révèle les difficultés de certains milieux français à accepter la fin des rapports d'influence hérités de l'époque coloniale.
La polémique autour de la coopération militaire entre l'Algérie et le Niger dépasse désormais le seul cadre des relations bilatérales.
Elle soulève une question fondamentale : jusqu'où certaines capitales européennes entendent-elles encore peser sur les choix souverains des États africains, notamment lorsqu'il s'agit de leur sécurité et de leurs partenariats stratégiques ?
L'affaire a pris une dimension particulière à la suite des déclarations attribuées à Anouar El Anouni, présenté comme porte-parole de l'Union européenne.



● **Quand l'affabulation se substitue à la diplomatie européenne**

(P3)

(Lire en Pages 8 et 9)

● RENFORCER L'ENTREPRENARIAT INTERAFRICAINE

L'Algérie, carrefour des start-up à la recherche de financement et d'investisseurs

(P4)

● TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des projets de recherche algériens présentés au salon "Ecomondo" en Italie

(P4)

● GAZA : SOUS LA PLUIE, SOUS LE BLOCUS, SOUS LES BOMBES

L'hiver qui tue à petit feu

(P12)

EDITION N° 7879 - LUNDI 9 NOVEMBRE 2026 - PRIX : 10 DA - ETRANGER : 0,8 EURO - SITE INTERNET : WWW.LEMAGHREB.DZ

Paraguay : le nouveau président promet d'indemniser les victimes de l'effondrement d'Ueno Bank

Pedro Alliana a prêté serment vendredi en tant que nouveau président du Paraguay, promettant immédiatement une indemnisation financière intégrale aux millions de Paraguayens touchés par l'effondrement catastrophique de la banque numérique Ueno Bank.
Alliana, qui occupait auparavant le poste de vice-président, a pris ses fonctions lors d'une session extraordinaire du Congrès, peu après que les parlementaires ont destitué l'ancien président Santiago Pena en raison de ses liens avec la crise bancaire.
« Ce que je viens promettre est concret : nos compatriotes qui traversent aujourd'hui une période difficile à la suite de cette catastrophe financière seront intégralement indemnisés. Nous ne les abandonnerons pas », a déclaré Alliana dans son discours d'investiture, peu après que le président du Sénat, Basilio Nunez, lui a remis l'écharpe présidentielle.
Quelques minutes après sa condamnation par le Sénat, Pena a été arrêté à son domicile privé, situé dans un quartier résidentiel de la capitale, Asuncion, à 20 minutes du Palais législatif.
Le parquet a demandé le placement en détention immédiat de Pena pour des faits de conflit d'intérêts, de négociations illégales et de détournement présumé de fonds liés à l'effondrement d'Ueno Bank.
Avant le vote unanime de 44 voix contre zéro ayant conduit à sa destitution, Pena avait soumis une lettre de démission au Congrès afin de désamorcer la crise politique.
« Je démissionne pour éviter de causer davantage de dommages au pays et contribuer au rétablissement de la tranquillité au Paraguay », a écrit Pena dans sa déclaration de démission. « Aucun individu ne devrait être une source de division ou d'instabilité supplémentaires. Je quitte mes fonctions avec gratitude, tout en portant en moi l'angoisse de ceux qui attendent actuellement des réponses. »
La crise politique a été déclenchée plus tôt cette semaine lorsque la Banque centrale du Paraguay (BCP) est intervenue auprès d'Ueno Bank après avoir découvert de graves insuffisances en matière de solvabilité.
La fermeture de la banque a entraîné le gel des avoirs de 2,94 millions de clients, soit près de la moitié de la population paraguayenne, ainsi que ceux de grandes institutions publiques et de fonds de pension, notamment l'Institut de sécurité sociale, géré par l'État.
Les parlementaires ont accusé Pena d'avoir autorisé des organismes publics et des fonds de pension publics à déposer des centaines de millions de dollars auprès d'Ueno Bank, au-delà des limites légales, malgré les mises en garde concernant les prêts accordés à des personnes liées à la banque et l'absence de garanties.
Dans sa première directive exécutive, Alliana a demandé aux autorités de régulation financière d'accélérer les dispositifs de remboursement, en donnant la priorité aux comptes à faibles revenus et aux petits déposants, les plus durement touchés par le gel des avoirs.
Alliana devrait achever le reste du mandat présidentiel 2023-2028, alors que le Paraguay s'efforce de stabiliser son secteur financier dans un contexte de mécontentement populaire généralisé.

Italie : Tajani affirme que ses données personnelles ont été divulguées sur le dark web et dénonce des menaces



Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a déclaré samedi que des cybercriminels avaient divulgué ses informations personnelles sur le dark web et cherchaient à obtenir davantage de renseignements sur lui et sa famille, les exposant ainsi à de « nouvelles menaces et intimidations ». Tajani a indiqué que les auteurs de ces actes faisaient circuler ses données depuis plusieurs jours et proposaient de rémunérer toute personne susceptible de fournir des informations supplémentaires sur lui et ses proches, dans une publication sur le réseau social américain X. « Ma réaction est très simple : je ne me laisserai intimider d'aucune manière », a-t-il affirmé. Tajani a établi un lien entre ce ciblage présumé et le soutien de l'Italie à l'Ukraine, déclarant : « Notre position sur l'Ukraine est la raison politique pour laquelle je suis devenu une cible. » Il a estimé que défendre la souveraineté, la démocratie et l'indépendance de l'Ukraine constituait un acte « dangereux aux yeux de ces entités criminelles ». Le chef de la diplomatie italienne a également suggéré que ces menaces pourraient être en partie liées aux mesures de cybersécurité mises en place ces derniers mois au sein du ministère italien des Affaires étrangères.
Il a indiqué qu'une direction dédiée à la cybersécurité avait été créée le 1er janvier afin de lutter contre les intrusions informatiques menées par des acteurs « souvent liés d'une manière ou d'une autre à des entités étatiques qui nous sont hostiles ».
« Nous sommes opérationnels et en coordination avec nos alliés », a déclaré Tajani, s'engageant à poursuivre le renforcement de la coopération contre les cybermenaces.

Le président angolais Lourenço obtient le soutien de son parti pour un troisième mandat



Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), parti au pouvoir, a approuvé la candidature du président João Lourenço, âgé de 72 ans, à un troisième mandat, à l'approche de son congrès prévu en décembre prochain.
Cette décision a été prise jeudi, lors de la cinquième session extraordinaire du comité central du parti, tenue à Luanda, la capitale. À l'ordre du jour figurait notamment « l'examen des questions pertinentes liées à la vie interne du parti », ainsi que la décision concernant la candidature de Lourenço en vue de son 10e congrès.
Dans un communiqué publié à l'issue de la session et cité samedi, le parti a indiqué que le comité central avait exprimé et réaffirmé sa reconnaissance et son soutien à la direction de Lourenço, soulignant son engagement en faveur du renforcement de l'unité et de la cohésion du parti.
« Le comité central a félicité et salué le camarade président João Manuel Gonçalves Lourenço pour l'approbation de sa candidature au poste de président du MPLA, l'exhortant à poursuivre avec le même dévouement, la même détermination et la même clarté dans la conduite des destinées du parti », indique notamment le communiqué.
Lourenço est le troisième président de l'Angola. Il a été élu en 2017, après avoir occupé le poste de ministre de la Défense de 2014 à 2017.
En septembre 2018, il est devenu président du MPLA, parti qui détient le pouvoir sans interruption depuis l'indépendance de l'Angola de la domination coloniale portugaise, en 1975.

Chine et Gabon signent des accords de sécurité et de commerce

La Chine et le Gabon ont signé vendredi à Pékin une série d'accords de coopération portant sur la sécurité, le commerce, les chaînes d'approvisionnement industrielles et l'enseignement du chinois, à l'occasion d'entretiens entre leurs présidents.
Le président chinois Xi Jinping et son homologue gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema ont assisté à la signature de ces accords au Palais de l'Assemblée du peuple, selon un communiqué du ministère chinois des Affaires étrangères.
Les deux dirigeants ont également convenu d'élever leurs relations bilatérales au rang de « communauté d'avenir partagé à l'ère nouvelle ».
Xi Jinping a déclaré que la Chine soutiendrait l'indépendance politique, économique et diplomatique du Gabon, tout en élargissant la coopération dans le commerce, l'investissement et le développement industriel.
Il a mis en avant la politique d'exemption de droits de douane de Pékin et l'accès préférentiel des produits agricoles africains au marché chinois.
Xi Jinping a également appelé à renforcer les échanges en matière de gouvernance et la coordination sur les questions internationales et régionales concernant les pays du Sud.
Brice Clotaire Oligui Nguema a réaffirmé l'attachement du Gabon au principe d'une seule Chine et s'est dit favorable à davantage d'investissements chinois pour soutenir l'industrialisation et le développement durable.
Il a salué la politique d'exemption de droits de douane de Pékin, estimant qu'elle faciliterait l'accès des produits africains au marché chinois.
Les deux pays ont également publié une déclaration conjointe précisant les contours de leur partenariat renforcé.
Xi Jinping a ensuite offert un banquet de bienvenue en l'honneur de Brice Clotaire Oligui Nguema.

Une fusillade à Cracovie, en Pologne, fait 5 morts et 12 blessés



Au moins cinq personnes ont été tuées et 12 autres blessées lors d'une fusillade survenue samedi dans le centre historique de Cracovie, dans le sud de la Pologne, selon les médias polonais.
La fusillade a éclaté peu après 15 heures (heure locale, 14h00 GMT), près de la Grand-Place (Rynek Glowny), l'un des sites touristiques les plus fréquentés de Pologne.
La chaîne de télévision polonaise TVN24 a communiqué ce bilan, en citant les services de pompiers. Selon la radio RMF FM, des assaillants circulant dans un véhicule le long de la rue Sławkowska, en direction de la Grand-Place, ont ouvert le feu sur des personnes présentes dans le secteur.
Le média a également fait état de dégâts causés à un commerce et à un tramway. Les services de secours sont intervenus sur place ; un hélicoptère médicalisé a notamment atterri sur la place.
Le Premier ministre Donald Tusk a indiqué que la police enquêtait sur les faits et qu'il recevait des informations régulières de la part du ministère de l'Intérieur.
La police n'a pas encore confirmé l'identité des assaillants ni leurs motivations ; les circonstances exactes de l'événement font toujours l'objet d'une enquête.

ALGÉRIE - NIGER :

Quand l'affabulation se substitue à la diplomatie européenne

Un individu se présentant comme le porte-parole de l'Union Européenne a fait une déclaration dans laquelle il affirmait que Bruxelles suivait la situation de près et cherchait à obtenir davantage de précisions sur la portée, les objectifs ainsi que la base du déploiement des unités algériennes au Niger, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord algéro-nigérien dans le domaine militaire.

Or, des sources autorisées nous ont confirmés qu'aucune démarche de cette nature n'avait été entreprise auprès des autorités algériennes. Aucune demande de clarification, aucune sollicitation officielle, aucun échange diplomatique correspondant aux propos de ce prétendu porte-parole n'a eu lieu. Une précision fondamentale qui change radicalement la lecture de cette déclaration. Car, si de telles démarches avaient effectivement été engagées, elles auraient fait l'objet d'un rejet catégorique de la part de l'Algérie, au motif évident qu'elles constitueraient une ingérence intolérable dans les affaires intérieures et les choix souverains d'un Etat indépendant. Dès lors, comment expliquer qu'un soi-disant porte-parole européen puisse évoquer publiquement des démarches qui n'ont jamais été entreprises ? La déclaration d'Anouar El Anouni relève, dans ces conditions, de l'affabulation pure et simple. Et lorsqu'on prend la peine de s'intéresser au profil de celui qui en est l'auteur, l'on comprend les raisons de l'affabulation et les intentions réelles, difficilement dissimulables, de ses auteurs. Tout s'éclaire dès lors que l'on en connaît les ressorts. El Anouni est d'origine franco-marocaine. Mais en quelle qualité exacte cet individu s'est-il exprimé ? Au nom de qui parlait-il ? Sur quelle base institutionnelle a-t-il pu attribuer à l'Union Européenne des démarches que celle-ci n'a manifestement jamais entreprises auprès d'Alger ?

Pourquoi évoquer des demandes de précisions inexistantes et laisser ainsi entendre que les institutions européennes chercheraient à obtenir des explications de l'Algérie sur sa coopération sécuritaire avec le Niger ? Cette déclaration, lue sur parier et préparée en réponse à une question d'un journaliste français, renforce le sentiment d'une séquence soigneusement orchestrée, loin d'une réaction spontanée. Cet épisode révèle surtout un acharnement français contre l'Algérie qui semble décidément ne connaître aucune limite.

Incapable d'accepter les évolutions géopolitiques qui consacrent l'affirmation des Etats africains et la recomposition des rapports de force au Sahel, Paris semble désormais chercher à déplacer ses confrontations sur le terrain européen, en tentant d'instrumentaliser les institutions de l'Union Européenne pour donner une dimension communautaire à son hostilité envers Alger.

LE SAHEL, CETTE BLESSURE STRATÉGIQUE QUE PARIS N'ARRIVE PAS À REFERMER

Pour comprendre cette séquence, il faut revenir à la réalité géopolitique du Sahel. La France a subi un recul considérable de son influence dans cette région.

Les transformations politiques intervenues dans plusieurs pays sahéliens ont profondément bouleversé les équilibres hérités de l'époque où Paris disposait de leviers d'influence considérables sur une partie du continent africain. Cette évolution traduit une volonté croissante des pays africains de reprendre en main leurs choix stratégiques et de définir eux-mêmes les partenariats correspondant à leurs intérêts. Or, l'Algérie, en raison de sa position géographique, de son expérience sécuritaire et de ses relations historiques avec les pays de la région, demeure un acteur majeur de cette recomposition. C'est précisément ce rôle régional qui semble déranger certains milieux français. Paris voit d'un mauvais œil le renforcement des relations entre Alger et ses voisins sahéliens, particulièrement lorsque ces relations se développent en dehors des schémas d'influence qu'elle a longtemps privilégiés. La France n'a aucun titre à revendiquer sur le Sahel. Elle n'en est ni le propriétaire ni l'arbitre. Et les Etats de la région n'ont aucune obligation de soumettre leurs choix sécuritaires aux préférences françaises. Ce qui paraît insupportable à certains responsables parisiens, c'est manifestement de voir l'Algérie agir en fonction de ses propres intérêts régionaux, sans que Paris puisse imposer son agenda.

UNE COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE QUI NE REGARDE QUE LES DEUX CAPITALES

L'envoi d'unités algériennes au Niger, à la demande des autorités nigériennes et dans le cadre d'un accord bilatéral, relève des relations souveraines entre deux Etats. L'Algérie et le Niger partagent des frontières, des intérêts sécuritaires et des préoccupations stratégiques immédiates.

Ils sont directement exposés aux menaces qui traversent le Sahel.

Ils n'ont attendu ni les recommandations de Bruxelles ni les appréciations de Paris pour mesurer les dangers qui pèsent sur leur environnement commun.

Il est donc pour le moins singulier de voir une communication, attribuée fallacieusement à une institution européenne, laisser entendre que cette coopération appellerait des demandes de précisions de sa part, alors même qu'aucune démarche officielle n'a été entreprise auprès d'Alger.

Il est plus singulier encore de voir une telle communication donner le sentiment que les décisions souveraines de deux pays africains devraient être soumises à l'appréciation d'acteurs extérieurs.

La coopération algéro-nigerienne n'a pas vocation à satisfaire les calculs géopolitiques européens ou français. Elle répond aux intérêts de l'Algérie et du Niger. Cela devrait suffire à en comprendre la logique.

UNE AFFABULATION DANS UN CONTEXTE DE TENSIONS POLITIQUES ET COMMERCIALES

La portée de cette affaire tient également au moment choisi. Les relations algéro-européennes sont déjà fragilisées, sur instigation de la France, par plusieurs différends, notamment les restrictions commerciales visant des produits algériens et les difficultés entourant le fonctionnement du Conseil d'Association.

Dans ce contexte, la déclaration du prétendu porte-parole européen vient ajouter une nouvelle source de crispation à des relations qui nécessiteraient, au contraire, davantage de responsabilités.

L'Union Européenne doit faire toute la lumière sur les conditions dans lesquelles cette communication a été préparée et sur les éléments ayant permis d'évoquer des démarches qui n'ont jamais existé. Elle doit également veiller à ce que ses institutions ne deviennent pas, une nouvelle fois, les instruments de contentieux bilatéraux. L'Algérie poursuivra, pour sa part, ses relations avec ses partenaires sur la base de ses intérêts nationaux, de ses engagements et de ses principes. Elle n'a aucune justification à fournir à ceux qui cherchent à politiser ses initiatives régionales.

Car, au-delà de cette déclaration et de son caractère pour le moins contestable, une réalité demeure : l'indépendance algérienne n'est pas un sujet de discussion, la souveraineté nationale n'est pas une concession diplomatique et la coopération avec les pays voisins n'est pas une faveur accordée par une quelconque puissance extérieure.

APS

LA CONJONCTURE

Après une semaine de montagnes russes, le marché pétrolier reprend son souffle sous la menace d'une nouvelle escalade au Moyen-Orient

Par R. N.

C'est dans un silence inhabituel que le pétrole reprend son souffle après une semaine de montagnes russes qui restera comme l'une des plus heurtées de l'année. Les derniers cours officiels sont ceux de la clôture de vendredi 06 novembre, avec un Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier à 98,32 dollars, en très légère hausse, et un WTI américain pour livraison en décembre à 90,83 dollars, également en légère progression. Une stabilisation qui ressemble davantage à une pause prudente qu'à un véritable retournement, tant les investisseurs restent suspendus entre espoirs diplomatiques au Moyen-Orient et risque d'une nouvelle escalade. La semaine du 2 au 6 novembre a été marquée par une chute spectaculaire. Lundi, le Brent s'échangeait encore à 104,77 dollars et le WTI à 96,46 dollars. Mardi, le Brent reculait légèrement à 103,60 dollars. Mercredi, le choc est venu avec une plongée de plus de 8% à 94,62 dollars, repassant sous la barre symbolique des 100 dollars pour la première fois depuis début octobre. Jeudi, un rebond technique a ramené le Brent à 98,29 dollars, avant une quasi-stagnation vendredi à 98,32 dollars.

En l'espace d'une semaine, le Brent a ainsi perdu plus de 16% depuis les 117,64 dollars de fin octobre, avec un plus bas touché mercredi et un plus haut atteint lundi. Une volatilité qui traduit l'extrême nervosité des marchés face à des signaux contradictoires venus de Washington, de Doha, de Téhéran et de Riyad. Le premier facteur de cette chute est politique et venu des États-Unis. La victoire écrasante des démocrates aux élections de mi-mandat, qui ont repris la majorité au Sénat comme à la Chambre des représentants, a bouleversé les anticipations. Les acteurs du marché semblent désormais considérer qu'une résolution du conflit avec l'Iran est de plus en plus probable, comme l'écrit Barbara Lambrecht, de Commerzbank. Le marché parie que Donald Trump, affaibli au Congrès, sera poussé à trouver un accord avec Téhéran pour faire baisser les prix de l'énergie. Cette lecture politique a suffi à déclencher des ventes massives mercredi, les traders anticipant un retour complet du pétrole iranien sur le marché et une détente durable.

Le deuxième facteur est diplomatique et passe par le Qatar. Le président américain Donald Trump et l'émir du Qatar Cheikh Tamim ben Hamad al-Thani ont discuté des efforts diplomatiques visant à réduire les tensions dans la région, selon le bureau de l'émir vendredi.

Les tractations entre Washington et Téhéran se sont intensifiées sous médiation qatarie. Selon les experts d'Eurasia Group, la pénurie de pétrole brut liée au conflit au Moyen-Orient est en grande partie résolue et les flux de pétrole brut en provenance du Moyen-Orient ont retrouvé des niveaux similaires à ceux d'avant la crise.

C'est ce retour des exportations qui a détendu le marché et fait chuter les cours sous les 100 dollars cette semaine, donnant l'impression que le pire de la crise d'approvisionnement était derrière. Le troisième facteur est venu de l'OPEP+. L'organisation a décidé de maintenir ses objectifs de production pour novembre, puis pour décembre. Décision prise le 4 octobre pour novembre avec une Arabie saoudite à 10,5 millions de barils par jour, une Russie à 9,9 millions, un Irak à 4,4 millions et une Algérie à 1,007 million. Sept pays participants ont ensuite décidé le 1er novembre de maintenir ces niveaux pour décembre, avec un ajustement technique de 188 000 barils par jour. Pas de soutien supplémentaire aux prix, donc, de ce côté-là, alors que le marché aurait eu besoin d'un signal de resserrement pour enrayer la chute.

Pour la semaine prochaine, tout se jouera sur quelques variables décisives. Un progrès concret entre Washington et Téhéran via Doha ferait replonger les cours vers 90 dollars, tandis qu'une reprise des frappes américaines contre l'Iran les renverrait au-dessus de 110 dollars.

Le détroit d'Ormuz, par lequel transitent 20% du pétrole mondial, reste le point de bascule, chaque nouvel incident pouvant déclencher une prime de risque immédiate. Les stocks américains, avec des réserves de diesel au plus bas depuis 2003, constituent un facteur de soutien pour les prix du raffiné. Sur le plan technique, le Brent s'est stabilisé juste sous les 100 dollars, et une clôture au-dessus de ce seuil relancerait les acheteurs, tandis qu'un échec confirmerait la tendance baissière. En résumé pour hier dimanche, le marché est fermé, Brent à 98,32 dollars, WTI à 90,83 dollars, semaine en forte baisse malgré le rebond de jeudi et vendredi, et un Moyen-Orient toujours au cœur de tous les scénarios.

R.N.

RENFORCER L'ENTREPRENARIAT INTERAFRICAINE

L'Algérie, carrefour des start-up à la recherche de financement et d'investisseurs

Il y a des rendez-vous qui changent la donne. La Conférence africaine des start-up, qui se tiendra à Alger du 5 au 7 décembre prochain au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, en fait partie. Pour sa 5e édition, placée sous le slogan « Deeptech : le véritable défi », Alger ne sera pas seulement une capitale qui accueille. Elle sera le carrefour où se rencontrent ceux qui ont des idées et ceux qui ont les moyens de les financer.

Investir dans les micro-entreprises africaines, c'est donner la chance aux jeunes porteurs de projets de développer leurs compétences et leurs projets pour la création de richesse, promouvoir des solutions purement africaines, faire évoluer les économies à travers le renforcement des investissements à bas coût. C'est exactement la philosophie de cette conférence.

UNE IATF POUR LES START-UP

L'Algérie aspire à faire de la Conférence africaine des start-up une sorte de Foire commerciale intra-africaine pour les start-up, où les start-up peuvent obtenir un financement pour leur développement, a indiqué ce dimanche le directeur de la communication et de la coopération au ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Salah Eddine Bouzerd.

Intervenant dans l'émission «L'Invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Bouzerd a déclaré qu'entre autres objectifs assignés à la conférence, figure celui de permettre aux start-up d'avoir un financement pour leur développement.

« Nous allons faire du matchmaking, c'est-à-dire rassembler dans un même lieu des start-up à la recherche de financement et des investisseurs et les mettre en relation pour permettre aux start-up d'obtenir les fonds nécessaires à leur évolution et ainsi offrir des solutions innovantes à l'Afrique », a-t-il indiqué avant d'ajouter : « L'un des objectifs de notre département ministériel est que cet événement devienne une IATF pour les start-up ».

Le mot est lâché : matchmaking. Mettre en relation. Faire se rencontrer. Car trop souvent, en Afrique, le problème n'est pas le manque d'idées. Le problème, c'est que le jeune entrepreneur de Dakar, de Nairobi, de Lagos ou d'Alger ne rencontre jamais l'investisseur qui pourrait croire en lui. Et l'investisseur, lui, ne sait pas où trouver la pépite qui changera le marché.

Alger veut briser ce mur. Pendant trois jours, dans un même lieu, les porteurs de projets pourront pitcher, exposer, démontrer, et les investisseurs pourront écouter, questionner, investir.

UNE PARTICIPATION RECORD ATTENDUE

Pour ce rendez-vous incontournable de la tech africaine, les organisateurs s'attendent à une participation record avec 25 000 participants. Il y aura également plus de 400 exposants, quelque 100 experts internationaux et près de 150 investisseurs.

C'est une masse critique jamais atteinte. 25 000 participants, cela veut dire 25 000 opportunités de rencontres, de partenariats, de contrats. 150 investisseurs, cela veut dire 150 chances de lever des fonds pour passer du prototype au produit, du local au continental.

ALGER, PLATEFORME CONTINENTALE DE L'INNOVATION

Abordant les autres objectifs tracés pour cette édition 2026, M. Bouzerd a parlé en premier de ceux liés à l'Algérie. Selon lui, les organisateurs ont pour but de confirmer qu'Alger est une plateforme continentale de l'innovation. Ils souhaitent également ouvrir des marchés africains aux start-up algériennes, avec l'appui de la ZLECAf, la Zone de libre-échange continentale africaine, et attirer des financements et des partenariats.

L'enjeu est clair : les start-up algériennes ne doivent plus se limiter au marché national. Grâce à la ZLECAf, elles peuvent vendre à 1,4 milliard de consommateurs africains. Mais encore faut-il connaître ces marchés, trouver des partenaires locaux, comprendre les réglementations. La conférence d'Alger est justement le lieu où tout cela se prépare.

En ce qui concerne l'Afrique, la conférence table sur le lancement des start-up dans la deeptech souveraine, grâce à des partenariats publics. Les organisateurs veulent également bâtir des chaînes de valeurs locales autour des ressources critiques pour atteindre des objectifs, notamment en matière de sécurité énergétique, hydrique et alimentaire, ainsi que l'harmonisation des politiques publiques dans la continuité des déclarations des éditions précédentes.

QUATRE PILIERS POUR UNE INDÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE DURABLE

Interrogé sur les axes de discussion de la Conférence, M. Bouzerd a évoqué quatre piliers pour une indépendance technologique durable. Le premier abordera la souveraineté numérique et l'IA. Cela inclut le cloud, la cybersécurité, le datacenter africain, ainsi que l'IA entraînée sur des données africaines. Le second point a trait aux minerais



critiques et à l'énergie. Le troisième point concerne la santé et le capital humain, alors que le quatrième point se rapporte aux femmes africaines dans la Deeptech.

Quatre piliers qui disent tout de l'ambition : une Afrique qui héberge ses propres données, qui sécurise ses propres systèmes, qui développe sa propre intelligence artificielle, entraînée sur ses langues, ses réalités, ses besoins. Une Afrique qui ne se contente plus d'exporter ses minerais bruts, mais qui les transforme sur place pour créer de la valeur et des emplois. Une Afrique qui investit dans la santé et le capital humain, parce que sans médecins, sans ingénieurs, sans enseignants formés, il n'y a pas de développement. Et une Afrique qui place enfin les femmes au cœur de la Deeptech, là où se jouent les technologies de demain.

DES CONCLUSIONS QUI DEVIENNENT UNE POLITIQUE CONTINENTALE

Pour conclure, l'invité de la Chaîne 3 est revenu sur la dernière édition. Il a fait savoir que les conclusions de la dernière édition ont été approuvées au siège de l'Union africaine à Addis Abeba, notamment celles concernant les meilleures politiques publiques en matière de développement de l'écosystème, de l'innovation et des start-up en Afrique.

Ce qui se décide à Alger ne reste plus à Alger. Cela devient une politique continentale. C'est la force de cette conférence : elle ne se contente pas de faire se rencontrer des start-up et des investisseurs. Elle façonne les règles du jeu pour toute l'Afrique.

Du 5 au 7 décembre, Alger sera donc bien plus qu'une ville hôte. Elle sera le carrefour, le marché, le laboratoire de l'Afrique qui innove. Le lieu où un jeune porteur de projet venu d'un village ou d'un quartier populaire peut repartir avec un financement, un partenaire, un marché. Le lieu où l'investisseur peut repartir avec la conviction qu'il a trouvé la prochaine grande solution africaine.

Investir dans les micro-entreprises africaines, ce n'est pas de la charité. C'est le meilleur investissement pour l'avenir : créer de la richesse, créer des emplois, créer des solutions purement africaines pour des problèmes africains. Et c'est à Alger que tout commence.

Hamza B.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des projets de recherche algériens présentés au salon "Ecomondo" en Italie

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a pris part au salon international de l'économie circulaire "Ecomondo 2026", organisé à Rimini (Italie), où il a présenté nombre de projets de recherche dans les domaines de l'environnement et de la valorisation des déchets, tout en examinant les perspectives de coopération et de partenariat avec des entreprises italiennes, indique dimanche un communiqué du Centre.

La participation du CDER à ce salon (3-6 novembre) a été marquée par la tenue de rencontres bilatérales et de séances de travail directes avec des entreprises italiennes, en vue de présenter les projets de recherche à vocation économique développés par les chercheurs du Centre dans les domaines de l'environnement et de la valorisation des déchets, et d'examiner les perspectives de coopération en matière de formation et de transfert de technologie, précise le communiqué.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la promotion des activités de recherche du Centre dans différents domaines, notamment le développement de la production de biogaz et de biodiesel à partir de la valorisation des déchets ménagers et organiques, et de l'intégration de ces sources d'énergie dans le tissu industriel national, afin d'améliorer la rentabilité et la compétitivité des entreprises algériennes et de leur permettre d'accéder aux marchés extérieurs, à la faveur de la dynamique que connaît le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ces dernières années, laquelle lui a permis de s'ouvrir au marché africain, selon la même source. Dans ce cadre, l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Italie a reçu la délégation algérienne participant au salon, avec laquelle il a évoqué les moyens de renforcer les perspectives de coopération et de partenariat internationaux dans les domaines de l'économie circulaire, de la transition énergétique et de la protection de l'environnement. Le Centre a souligné, dans son communiqué, que le salon "Ecomondo" constitue un espace de dialogue et d'échange d'expertises, permettant d'explorer de nouvelles solutions aux défis environnementaux et économiques et d'établir des partenariats et des projets de coopération dans les domaines de la transformation industrielle et économique. Rendez-vous international de référence dans le domaine des technologies, des services et des solutions industrielles liées à l'économie verte et circulaire en Europe et en Méditerranée, cet événement a vu la participation d'entreprises leaders dans plusieurs secteurs, notamment les services et les technologies environnementales, la gestion de l'eau, la valorisation des déchets, le textile, la bioénergie, la protection des sols, les transports, l'agriculture et les villes durables.

R.N.

ALGÉRIE-ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Une délégation de citoyens de Kansas City et de Lawrence en visite en Algérie

Une visite qui s'annonce bien plus qu'un simple voyage d'amitié. La délégation de citoyens de l'État américain du Kansas, qui avait accueilli, lors de la Coupe du monde 2026 l'été dernier, l'équipe nationale de football et des milliers de supporters algériens, arrivera aujourd'hui en Algérie.



Avec les habitants des villes de Kansas City et de Lawrence, les supporters algériens avaient partagé des moments de liesse, témoignant des liens d'amitié étroits qui avaient retenu l'attention du monde entier. De nombreux médias internationaux avaient unanimement souligné que les scènes spontanées de solidarité et de rapprochement entre les citoyens des deux pays, étaient parmi les moments les plus marquants de cet événement footballistique.

Aujourd'hui, c'est au tour de l'Algérie d'accueillir ses amis du Kansas. Et cette visite sera une occasion exceptionnelle pour promouvoir la destination touristique Algérie, faire découvrir ses paysages uniques, du Sahara aux montagnes de Kabylie, de la Casbah d'Alger aux ruines romaines de Timgad, sa gastronomie, son hospitalité légendaire, et faire connaître les opportunités d'investissement en Algérie dans le tourisme, l'agriculture, l'énergie, les start-up et bien d'autres secteurs porteurs.

Les habitants de Kansas City et de Lawrence avaient en effet réservé un accueil historique et exceptionnel aux supporters algériens venus soutenir l'équipe nationale, en brandissant les couleurs nationales, en entonnant l'hymne national et en scandant: "One, Two, Three, Viva l'Algérie".

L'artiste local Stan Herd avait, pour sa part, réalisé une immense fresque représentant le drapeau algérien, autour de laquelle des centaines d'Algériens et d'Américains s'étaient spontanément rassemblés.

Ces gestes spontanés ont donné naissance à un véritable pont humain et culturel entre les deux peuples, consolidant leurs liens d'amitié et de solidarité. Les deux pays ont célébré, le mois dernier, le 231e anniversaire de la signature du Traité de paix et d'amitié, ayant jeté les bases de relations bilatérales qui continuent aujourd'hui de se développer, à la faveur d'une mémoire historique commune et de l'engagement des deux parties en faveur du dialogue, du respect mutuel et de la construction d'un partenariat solide, ouvrant des perspectives prometteuses et offrant de multiples opportunités pour renforcer les liens entre les deux peuples et élargir les domaines de coopération entre les deux pays.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait salué, en juillet dernier, le geste exemplaire des habitants des deux villes, adressant une invitation à leurs responsables ainsi qu'à leurs citoyens pour effectuer une visite d'amitié en Algérie, dans le but de consolider les relations algéro-américaines, que le président de la République avait qualifiées, lors d'une précédente occasion, de relations ayant "toujours été bonnes et en constante amélioration".

Le président de la République avait également ordonné, lors d'une précédente réunion du Conseil des ministres, de préparer la signature d'un accord de jumelage entre l'une de ces deux villes et la ville de Tipaza, en reconnaissance de l'accueil chaleureux réservé aux supporters algériens et en considération de l'importance des relations bilatérales.

En réponse à cette invitation, la délégation américaine est attendue aujourd'hui lundi en Algérie, pour une visite d'amitié qui se poursuivra jusqu'au 15 novembre courant.

Le programme de cette visite prévoit plusieurs étapes touristiques et culturelles dans la wilaya de Tipaza. Cette occasion permettra également d'examiner les perspectives de coopération entre les autorités locales de la wilaya de Tipaza et les responsables de la ville de Lawrence.

Par la suite, la délégation découvrira plusieurs sites historiques emblématiques témoignant du parcours du peuple algérien, à travers une visite à Riadh El Feth et une halte au Musée central de l'Armée, outre la visite du Musée national des beaux-arts, du Jardin botanique du Hamma et de Djamâa El-Djazaïr et une tournée dans la vieille ville de la Casbah, où les membres de la délégation découvrir de près son histoire séculaire ainsi que son patrimoine architectural singulier.

La visite coïncidant avec le stage de préparation de l'équipe nationale de football au Centre de Sidi Moussa, la délégation américaine aura l'occasion de découvrir l'ambiance des entraînements des Verts. Le programme prévoit, à cette occasion, une rencontre avec les joueurs ainsi qu'une séance de photos souvenirs.

La visite s'achèvera par un déplacement dans la wilaya de Ghardaïa, où la délégation parcourra les ksour de la vieille ville et découvrira l'histoire, la culture et les traditions de la vallée du M'zab.

A noter que cette visite a suscité un vif intérêt auprès des médias locaux de l'Etat du Kansas, comme en témoignent les publications diffusées sur leurs pages officielles sur les réseaux sociaux. Le journal "The Kansas City Star" a qualifié, dans un article, cette visite de "geste de réciprocité de la part des Algériens, qui avaient été accueillis avec tant d'amitié et d'affection par les habitants de Lawrence durant l'été dernier".

Le journal a repris les propos du maire de Lawrence, Brad Finkeldei, qui conduira la délégation, lequel a déclaré: "nous sommes extrêmement reconnaissants envers nos hôtes algériens pour leur hospitalité et leur amitié, et nous apportons avec nous les sentiments de gratitude et les marques de bienveillance de la ville de Lawrence".

"Il nous avait été promis que des invitations nous seraient adressées en témoignage de reconnaissance . Le fait d'avoir effectivement reçu cette invitation revêt une grande importance à nos yeux", a-t-il dit, ajoutant: "pour chacun d'entre nous, c'est le voyage de toute une vie".

Le journal "Lawrence World-Journal" a précisé que la délégation compte plusieurs encadreurs de Lawrence, qui avaient fait la Une de l'actualité et dont les vidéos illustrant l'accueil chaleureux qu'ils avaient réservé aux supporters algériens ainsi que les marques de sympathie qu'ils leur avaient témoignées avaient largement circulé, outre des représentants de la société civile et de l'Université du Kansas, dont des membres de l'orchestre ayant interprété l'hymne national.

De son côté, la chaîne "KCTV 5" a estimé, dans l'un de ses reportages, que "les liens d'amitié entre la ville de Lawrence et l'Algérie demeurent solides et, après avoir retenu l'attention du monde entier durant l'été dernier, connaîtront un nouvel élan à la faveur de la visite d'amitié que la délégation américaine effectuera en Algérie".

M. Christopher Johnson, doyen par intérim de l'Ecole de musique de l'Université du Kansas, a, lui aussi, exprimé sa gratitude aux autorités algériennes pour cet hommage qui lui a été rendu, ainsi qu'à ses étudiants, qui ont appris l'hymne national algérien et l'ont interprété avec fierté en l'honneur de l'équipe nationale algérienne, lors de sa première séance d'entraînement.

R.N.

Le président de la République félicite le professeur Noureddine Melikechi après qu'un programme a été baptisé de son nom par l'Université du Massachusetts et M. Kennedy



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, avant-hier, le professeur Noureddine Melikechi pour avoir obtenu la haute distinction scientifique après qu'un programme a été baptisé de son nom à titre permanent par l'Université du Massachusetts et M. Kennedy.

"Toutes mes félicitations et toute ma considération au professeur Noureddine Melikechi, scientifique à la NASA, pour avoir obtenu cette haute distinction scientifique, après qu'un programme a été baptisé de son nom à titre permanent par l'Université du Massachusetts et M. Kennedy. L'Algérie est également fière de cette consécration de votre parcours et de votre empreinte, en tant que l'un des plus éminents scientifiques de notre époque", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

R.N.

PORT DE DJEN DJEN (JIJEL):

Exportation de 18.975 tonnes de ferraille en 24 heures

Le port de Djen Djen a exporté 18.975 tonnes de ferraille en 24 heures, dans le cadre d'une opération de 50.000 tonnes à bord du navire Bukhara.



En effet, le port de Djen Djen, situé dans la wilaya de Jijel, vient de le démontrer avec éclat, en signant une performance opérationnelle historique pour le commerce extérieur du pays. Cette performance atteste incontestablement la cadence fulgurante de cette infrastructure au service de la compétitivité et de l'économie nationale. En enregistrant une cadence d'exportation fulgurante de 18.975 tonnes de ferraille en l'espace de 24 heures à peine, la structure portuaire a prouvé qu'elle disposait d'un potentiel à la hauteur des ambitions économiques de l'État. Ce record n'est pas un simple chiffre isolé. Ceci démontre, une fois de plus, la coordination rigoureuse et la synergie parfaite entre l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique, combinant des ressources humaines hautement qualifiées et des équipements de pointe. Cette réactivité opérationnelle positionne Djen Djen comme un catalyseur incontournable, dans le commerce international moderne, la maîtrise des délais de chargement et le déchargement, facteur clé de compétitivité. En réduisant drastiquement le temps d'attente des navires, le port renforce l'attractivité de la destination Algérie pour les investisseurs et les partenaires étrangers. L'opération d'envergure amorcée par l'entreprise portuaire, qui porte sur l'acheminement global de 50.000 tonnes de ferraille à bord du navire Bukhara, illustre la capacité du pays à valoriser ses ressources et à orienter sa production vers les marchés mondiaux. Pour l'économie algérienne, le développement de ce type de flux représente une source vitale de devises et un moyen efficace de dynamiser le tissu industriel local. En facilitant l'écoulement des produits nationaux vers l'international dans le strict respect des exigences de rapidité et d'efficacité, Djen Djen confirme son rôle de locomotive. Encore faut-il faire remarquer que le port de Djen Djen ne se contente plus de traiter des marchandises, mais il redéfinit aussi les standards de la performance logistique en Algérie. En consolidant sa position de carrefour commercial stratégique, il ouvre la voie à une économie plus ouverte, résiliente et créatrice de valeur ajoutée. En transformant chaque défi logistique en opportunité de croissance, des infrastructures de la trempe de Djen Djen pavent la voie à un essor économique durable, confirmant que le véritable potentiel de l'Algérie réside aussi dans la performance de ses grands corridors maritimes.

DJELFA

Cinq suspects arrêtés à Djelfa j'dida

Une bande de quartier est démantelée à Djelfa par la police qui procède à l'arrestation de 5 suspects et à la saisie de plusieurs armes blanches prohibées. Selon un communiqué de la Sûreté de wilaya de Djelfa, l'affaire fait suite à des signalements faisant état des agissements suspects d'une bande de quartier au niveau de la cité du 5-Juillet à la Cité Djelfa j'dida impliquée dans des vols et des agressions contre des citoyens, à l'aide d'armes blanches prohibées. Dès la réception de ces informations, les éléments de la police judiciaire se sont rapidement rendus sur les lieux concernés, où ils ont procédé à l'interpellation de cinq individus suspectés d'être impliqués dans ces activités criminelles. La perquisition a permis de mettre la main sur neuf armes blanches prohibées de différents types et dimensions, cinq avertisseurs lumineux de type «Signal» ainsi que trois cagoules en tissu. À l'issue des procédures d'enquête, les cinq suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Djelfa, conformément à un dossier de procédure judiciaire.

UNIVERSITÉ DE SÉTIF :

Plus de 500 étudiants étrangers participent au Study in Algeria

L'université Ferhat Abbas de Sétif 1 accueille pour cette année universitaire plus de 500 étudiants étrangers dans le cadre du programme national « Study in Algeria », initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette affluence reflète l'attractivité croissante du pôle universitaire sétifien, capable d'attirer des étudiants venus d'horizons divers. Selon le bilan communiqué par l'administration universitaire, ces étudiants proviennent de 9 pays, à savoir la Mauritanie, le Mali, l'Irak, la Jordanie, la Tunisie, la Libye, la Palestine, le Niger et la France. Il convient de souligner que ce chiffre englobe l'intégration de 217 nouveaux étudiants étrangers au titre de la seule année universitaire 2025-2026, constituant ainsi le contingent le plus important enregistré par l'établissement dans le cadre de ce programme de mobilité « Study in Algeria ». Pour garantir la réussite de cette intégration, la direction de l'université, en coordination avec le rectorat et les directions des œuvres universitaires, a mis en place un bureau spécialisé. Cet espace est chargé de l'accueil, de l'orientation et de l'accompagnement administratif et pédagogique des étudiants étrangers.

UNIVERSITÉ DE TIZI OUZOU :

268 nouveaux docteurs en médecine honorés

Les 268 médecins sortants cette année de l'université Mouloud- Mammeri de Tizi Ouzou ont été honorés au cours d'une grandiose cérémonie organisée au stade Hocine-Aït-Ahmed. En effet, en tenue de cérémonie et une toge portant leur nom, les nouveaux docteurs en médecine, la 9e promotion, ont eu droit à une belle cérémonie pour recevoir leurs diplômes en présence de leurs familles qui ont pris place à leurs côtés au niveau des tribunes d'honneur de l'imposant stade Hocine-Aït- Ahmed. Après l'hymne national et les prises de paroles de nombreux responsables à l'université, dont le doyen de la Faculté de médecine, Professeur Amar Taleb, le président du Conseil de l'ordre des médecins, Aomar Diboune, a fait lire aux 268 médecins le serment d'Hippocrate. Tour à tour, les nouveaux médecins ont été appelés sur scène pour recevoir leurs diplômes des mains des différents responsables et invités d'honneur de la cérémonie. Pour le doyen de la Faculté de médecine de l'université de Tizi Ouzou, «faute d'une grande salle pour contenir nos nouveaux médecins, leurs parents et autres invités, nous avons opté pour organiser cette 9e édition au niveau de ce beau stade qui porte un grand nom de l'histoire de notre pays que l'on considère aussi comme un scientifique. Nous sommes contents d'avoir fait ce choix, d'autant plus qu'il fait beau. Donc le lieu est idéal pour abriter un tel événement venu couronner des années d'efforts fournis par ces nouveaux médecins». Le même responsable n'a pas manqué l'occasion d'annoncer le projet de réaliser une faculté de médecine à proximité du nouveau CHU de Tizi Ouzou en phase d'acquisition des équipements. En effet, en réponse à notre question relative à l'urgence de doter l'université de Tizi Ouzou d'une faculté en remplacement de celle existante dont les locaux sont trés vétustes, Amar Taleb nous a confié que «cela me touche énormément pour avoir été un guerrier afin de faire aboutir une telle préoccupation. Je vous annonce que les autorités locales nous ont saisis afin de choisir l'assiette de terrain devant abriter une faculté flambant neuf à proximité du nouveau CHU. Nous restons confiants quant à l'aboutissement de ce projet».

POUR DÉGRADATION DE SABOTS POUR VÉHICULES

Arrestation de deux individus à Oran

Suite à la détection, par des caméras de surveillance, d'une vidéo montrant une personne en train d'arracher et de vandaliser les sabots qui ont été fixés sur son véhicule, les investigations techniques menées par les éléments de la 9esûreté urbaine ont permis d'identifier le suspect, qui aurait incité d'autres personnes à faire de même. Six sabots ont ainsi été détruits. Les policiers ont arrêté deux individus et ont saisi deux véhicules. Quatre autres personnes impliquées ont été aussi identifiées. A noter enfin, que des poursuites judiciaires ont été engagées contre les deux suspects et t ils ont été présentés au tribunal de Fellaoucène.

SIDI BEL-ABBÈS :

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 26.700 capsules de psychotropes

Les brigades opérationnelles de la Sûreté wilaya de Sidi Bel-Abbès ont démantelé un réseau criminel organisé et saisi 26.700 capsules de psychotropes de type Prégabaline, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. La même source a précisé que cette opération a été menée la semaine dernière à la suite d'investigations approfondies sur le terrain, ayant permis aux enquêteurs de la brigade de déjouer un plan criminel visant à écouler une importante quantité de substances psychotropes dans la ville de Sidi Bel Abbès, où deux suspects ont été identifiés et arrêtés. L'opération s'est soldée également par la récupération de deux véhicules utilisés pour le transport de ces poisons, ainsi qu'une somme d'argent de plus de 850.000 DA, issue de ces activités criminelles. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbès, ajoute la même source.

RELIZANE :

Arrestation de deux jeunes et saisie de 699 gélules de psychotropes

Exploitant des informations, les éléments de la Brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de daïra de Zemmora dans la wilaya de Relizane sont parvenus à arrêter deux mis en cause, en possession de 699 gélules psychotropes de type Prégabaline, cachés dans les semelles de leurs souliers qu'ils destinaient à la vente, a-t-on appris de ce corps de sécurité. Après établissement d'une procédure judiciaire, les deux mis en cause ont été présentés au parquet de la ville de Zemmoura pour «détention et commercialisation des stupéfiants sans autorisation», ajoute ledit communiqué.

PROTECTION CIVILE :

Huit (8) décès et 455 blessés en 48 heures

Huit personnes sont décédées et 455 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffebains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas d'Alger (5) et de Médéa (9), ajoute la même source, déplorant toutefois la mort par asphyxie au même gaz d'un jeune homme (19 ans) dans la daïra de Mechroha, dans la wilaya de Souk Ahras. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdès, Béjaïa, El Oued et Blida, note le bilan, relevant qu'un mort a été enregistré dans un incendie qui s'est déclaré dans un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune d'Oued Djer, dans la wilaya de Blida.

DGSN :

Saisie de plus de deux quintaux de kif traité en provenance du Maroc

Les brigades opérationnelles de la Sûreté nationale ont procédé, lors d'opérations successives menées dans les wilayas de l'Ouest du pays, à la saisie de plus de deux quintaux de kif traité en provenance du Maroc, à l'arrestation de 28 individus et au démantèlement de 10 réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité organisée, les brigades opérationnelles de la Sûreté nationale ont réussi, à la faveur d'opérations successives menées dans les wilayas de l'Ouest du pays, à neutraliser les activités de réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue, avec la saisie de 205 kg de kif traité en provenance du Maroc", selon le communiqué.

Ces opérations, "menées sous la supervision des parquets compétents, par les éléments des brigades opérationnelles de la Sûreté nationale à Tlemcen, Naâma, Oran et Béchar, se sont soldées par l'arrestation de 28 individus et le démantèlement de dix réseaux criminels opérant dans les wilayas de l'Ouest et dont les activités criminelles s'étendent à d'autres wilayas du pays".

Ces opérations ont également permis "la saisie de 13 véhicules touristiques et de 02 motocyclettes utilisés dans cette activité criminelle, ainsi que la récupération d'une somme en monnaie nationale dépassant un milliard de centimes, issue des revenus criminels".

Ainsi, les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux d'Oran, de Naâma, de Tlemcen et de Béchar, conclut le communiqué.



BANQUES TUNISIENNES :

20,5 milliards de dinars de créances classées

Les créances classées des banques résidentes tunisiennes ont atteint 20,496 milliards de dinars à fin 2025, contre 19,268 milliards à fin 2024. Selon le rapport annuel de supervision bancaire publié par la Banque centrale de Tunisie (BCT), leur part dans l'ensemble des engagements progresse à 14,9 %. Derrière cette moyenne, les situations diffèrent fortement entre entreprises et particuliers, ainsi qu'entre secteurs économiques.

Les chiffres clés :

20,496 milliards de dinars d'encours de créances classées, 14,9 % des engagements des banques résidentes, 20,8 % pour les entreprises privées et 52 % de couverture des créances classées par provisions. Les données 2025 du rapport sont indiquées comme provisoires.

UNE PROGRESSION DE 1,228 MILLIARD DE DINARS EN UN AN

L'encours a augmenté de 1,228 milliard de dinars entre fin 2024 et fin 2025, soit environ 6,4 %. Le taux global est passé de 13,6 % en 2023 à 14,5 % en 2024, puis 14,9 % en 2025. Les volumes et les ratios décrivent les engagements des banques résidentes ; ils ne doivent pas être additionnés aux données du leasing ou des banques non résidentes. Une créance classée signale un risque de non-remboursement selon les règles prudentielles. Elle ne correspond pas automatiquement à une somme définitivement perdue : le suivi du dossier, les garanties, les provisions et le recouvrement interviennent dans l'appréciation du risque.

LES ENTREPRISES PRIVÉES PLUS EXPOSÉES QUE LES PARTICULIERS

La part des créances classées dans les engagements des entreprises privées a atteint 20,8 %, contre 19,9 % en 2024 et 18,7 % en 2023. Pour les particuliers, elle a au contraire reculé à 7,4 % en 2025, après 8 % en 2024. Ces proportions portent sur des catégories distinctes d'emprunteurs. Elles ne signifient pas qu'une entreprise privée sur cinq ou qu'un ménage sur quatorze est défaillant : l'indicateur mesure une part des engagements, pas une proportion de personnes.

Tourisme et construction : des taux élevés

Secteur	2024	2025
Tourisme	35,6 %	38,2 %
Construction	26,5 %	28,1 %
Agriculture	21,5 %	21,0 %
Industrie	18,0 %	18,7 %
Commerce	13,0 %	13,4 %
Autres services	10,1 %	10,3 %
Particuliers	8,0 %	7,4 %

Le tourisme présente la part la plus élevée des secteurs du tableau, avec 38,2 %, suivi de la construction à 28,1 %. L'agriculture connaît une légère amélioration, avec un taux ramené à 21 %, tandis que l'industrie et le commerce enregistrent une progression de la proportion de créances classées. Les secteurs industrie, construction et commerce concentrent à eux trois 65,9 % de l'encours des créances classées en 2025, contre 64,6 % en 2024. Ils représentent simultanément 55,1 % des engagements bancaires : il s'agit de deux répartitions différentes, dont les dénominateurs ne sont pas interchangeables.

52 % DE COUVERTURE PAR PROVISIONS : QUE SIGNIFIE CE RATIO ?

Le taux de couverture des créances classées par les provisions est remonté à 52 % en 2025, contre 50,5 % en 2024, mais reste inférieur aux 53 % observés en 2023. Les dotations aux provisions pour risque de crédit ont représenté 18,4 % du produit net bancaire du secteur en 2025, selon la BCT. Ce ratio de 52 % ne signifie ni que les 48 % restants seront nécessairement perdus, ni que les garanties sont sans valeur. Les provisions comptables forment une couverture du risque ; les expositions nettes et les sûretés nécessitent une analyse distincte.

DIX BANQUES AU-DESSUS DE 15 % : DES DISPARITÉS IMPORTANTES

D'après le rapport, dix banques résidentes représentant 45,4 % de l'actif total du secteur présentent une part de créances classées supérieure à 15 %. À l'opposé, huit banques, qui pèsent 36 % des actifs, affichent une part inférieure à 7 %. La publication ne désigne pas les établissements concernés dans ce tableau. En matière de traitement des créances non performantes, la BCT indique également 719 millions de dinars de radiations en 2025 et un cumul de l'ordre de 3,4 milliards de dinars depuis 2022. La radiation comptable ne doit pas être assimilée mécaniquement à un abandon juridique du droit de recouvrement.

QUEL ENJEU POUR LE FINANCEMENT DES PME ?

Un portefeuille de crédits plus risqué peut inciter les banques à renforcer l'analyse de la solvabilité, le suivi des garanties et le provisionnement. Les entreprises fragiles, notamment les PME, peuvent en subir les effets lors du renouvellement de leurs financements. Le rapport ne permet toutefois pas de quantifier une baisse de crédits directement causée par ces créances classées. La lecture économique doit ainsi combiner qualité des actifs, conditions de financement et capacité des banques à absorber les pertes. La BCT souligne parallèlement le renforcement de la solvabilité du secteur : une dégradation des créances ne constitue donc pas, à elle seule, la preuve d'une crise bancaire généralisée.

POUR LA SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE MAURITANIENNE

Le Premier ministre présente la politique générale du gouvernement

Le Conseil des ministres s'est réuni sous la présidence de M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République. Le Conseil a examiné et adopté les projets de texte suivants : Projet de décret portant application de la loi 2026-026 du 10 juin 2026, relatif au code de la commande publique : Ce projet de décret propose la réforme du cadre réglementaire du dispositif de passation de la commande publique, en alignement avec les meilleures pratiques internationales. Il regroupe la grande majorité des instruments réglementaires nécessaires à l'application de la loi portant Code de la Commande Publique. Le projet de décret comprend un certain nombre d'améliorations, dont les plus importantes sont :

– Renforcer le cadre institutionnel régissant la commande publique à travers la création de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique, la Commission de Contrôle de la Commande Publique et les Commissions de Passation des Marchés Publics tout en les dotant des outils et moyens nécessaires au bon accomplissement de leurs missions.

– Professionnaliser et responsabiliser les acteurs de la commande publique pour une amélioration de leur performance moyennant une certification régulière des acteurs et un suivi des performances des différentes commissions de passation des marchés.

– Renforcer la bonne gouvernance et la transparence à travers une réduction des risques de corruption via notamment l'obligation des acteurs de faire une déclaration de patrimoine et d'intérêts mais également à travers la digitalisation progressive des procédures de passation de la commande publique.

– Renforcer le suivi de l'exécution des contrats à travers notamment l'introduction d'un dossier de règlement définitif des marchés comprenant l'ensemble des documents nécessaires à la vérification de la bonne exécution et de la conformité des prestations réalisées.

– Compresser les délais sur l'ensemble de la chaîne et cycle de vie des contrats.

– Encourager la préférence nationale et l'accès des entreprises nationales à la commande publique afin de permettre au secteur privé national de jouer pleinement son rôle de partenaire économique incontournable. Projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°119-2025 du 14 août 2025 portant application de la loi n°2025-013 du 19 mai 2025 portant statut particulier des douanes. Ce projet de décret vise la dénomination du grade d'Inspecteur général, en remplacement de celle d'Inspecteur général de brigade, et de général de brigade dans les dispositions du décret initial. La terminologie retenue dans ces dispositions soulevait en effet certaines difficultés liées à la nécessité de maintenir la distinction terminologique propre à chaque corps militaire, paramilitaire et de sécurité. Il vise également à corriger et à compléter certaines dispositions relatives à la gestion des ressources humaines, notamment en matière de formation initiale, d'évaluation d'indemnités, de mise en réserve et de la retraite.

Cette révision a pour finalité d'assurer la cohérence des dispositions applicables au Corps de la douane avec les régimes correspondants dans les autres Corps militaires, paramilitaires et de sécurité comparable.

PROJET DE DÉCRET PORTANT STATUT PARTICULIER DES CORPS DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ce projet de décret a pour objet de fixer un statut particulier unifié applicable aux corps des enseignants et chercheurs du supérieur, conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi n° 93-09 du 18 janvier 1993 portant statut général des fonctionnaires et agents contractuels de l'État. Ce projet de décret poursuit principalement les objectifs suivants : Unifier et moderniser le cadre statutaire applicable aux enseignants et chercheurs du supérieur ; Harmoniser les règles de gestion des carrières des différents corps concernés ; Renforcer la qualification académique comme élément déterminant du recrutement et de l'avancement ;Clarifier les conditions de recrutement et d'avancement dans les différents corps et grades ; Préciser les droits et obligations professionnelles des enseignants et chercheurs du supérieur ;

Intégrer dans un cadre statutaire cohérent les personnels de recherche concernés de l'IMROP.

-Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH).

– Projet de décret portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes (AMAM).

– Projet de décret portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration du Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP).

Le Premier ministre a présenté une communication sur les grandes lignes de la politique générale du gouvernement, qu'il entend soumettre à l'Assemblée nationale conformément à l'article 42 de la Constitution.

Le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local a présenté une communication relative à la situation intérieure.

ALGÉRIE-NIGER :

Paris et Bruxelles face à l'affirmation de la souveraineté africaine

PAR : SALAH LAKOUES

De l'affabulation diplomatique à la recomposition géopolitique du Sahel, la polémique autour de la coopération militaire algéro-nigérienne révèle les difficultés de certains milieux français à accepter la fin des rapports d'influence hérités de l'époque coloniale.



La polémique autour de la coopération militaire entre l'Algérie et le Niger dépasse désormais le seul cadre des relations bilatérales. Elle soulève une question fondamentale : jusqu'où certaines capitales européennes entendent-elles encore peser sur les choix souverains des États africains, notamment lorsqu'il s'agit de leur sécurité et de leurs partenariats stratégiques ? L'affaire a pris une dimension particulière à la suite des déclarations attribuées à Anouar El Anouni, présenté comme porte-parole de l'Union européenne. Celui-ci aurait indiqué que Bruxelles suivait de près les informations relatives à l'éventuel déploiement d'unités algériennes au Niger et souhaitait obtenir des précisions sur la portée, les objectifs et le fondement de cette présence. Mais une autre version est venue bouleverser cette lecture. Selon l'Agence Presse Service (APS), citant des sources autorisées, aucune démarche officielle n'aurait été entreprise auprès des autorités algériennes. Ni demande de clarification, ni sollicitation diplomatique, ni échange officiel portant sur cette question. Cette distinction est essentielle. Une déclaration publique attribuée à un responsable européen ne signifie pas nécessairement qu'une démarche diplomatique a été engagée auprès de l'Algérie. Si les informations rapportées par l'APS sont confirmées, il ne s'agirait donc pas d'un différend diplomatique formel, mais d'une communication publique dont les circonstances et la portée appellent des explications.

UNE COMMUNICATION EUROPÉENNE QUI APPELLE DES EXPLICATIONS

La question centrale n'est pas de contester le droit de l'Union européenne à s'informer sur les évolutions sécuritaires au Sahel. Elle est de savoir au nom de quelle autorité et sur quelle base institutionnelle une déclaration de cette nature a été formulée, surtout lorsqu'elle concerne un accord conclu entre deux États souverains.

L'APS qualifie cette déclaration d'« affabulation pure et simple », estimant qu'aucune démarche officielle n'a été engagée auprès d'Alger. L'agence s'interroge également sur la qualité exacte de son auteur, sur le mandat au titre duquel il s'est exprimé et sur la nature de la séquence médiatique qui a précédé sa déclaration.

Ces interrogations méritent d'être examinées avec sérieux. Il faut distinguer trois choses : une déclaration publique, une position institutionnelle officiellement validée par l'Union européenne et une démarche diplomatique adressée aux autorités algériennes. Ces trois niveaux ne se confondent pas.

L'Union européenne ne peut ignorer que la coopération militaire entre l'Algérie et le Niger relève d'un cadre bilatéral. Elle concerne deux gouvernements qui disposent du droit de définir ensemble les modalités de leur coopération, dans le respect de leurs engagements internationaux.

Aucun principe général du droit international ne confère à une institution extérieure un droit de validation préalable des choix sécuritaires de deux États souverains. La transparence diplomatique peut être souhaitable dans certaines circonstances ; elle ne saurait devenir un mécanisme de tutelle.

Dès lors, Bruxelles doit clarifier la nature exacte de cette déclaration : exprimait-elle une position officielle de l'Union, une appréciation personnelle ou une simple réaction médiatique ? C'est cette clarification, et non une polémique supplémentaire, qui permettrait de rétablir les faits.

LE SAHEL, CETTE BLESSURE STRATÉGIQUE QUE PARIS N'ARRIVE PAS À REFERMER

Pour comprendre la sensibilité de cette affaire, il faut replacer la polémique dans le contexte de la recomposition géopolitique du Sahel.

Depuis plusieurs années, la présence française dans la région a profondément reculé. Les décisions de retrait des forces françaises, les ruptures politiques avec plusieurs gouvernements sahéliens et la remise en cause des anciens dispositifs de coopération témoignent d'une transformation majeure des rapports de force.

Ce recul ne constitue pas simplement une modification du dispositif militaire français. Il marque la fin progressive d'un système d'influence dans lequel la sécurité, les relations politiques et les intérêts économiques étaient étroitement imbriqués.

Les États sahéliens expriment désormais une exigence de souveraineté beaucoup plus affirmée. Ils veulent décider eux-mêmes de leurs alliances, de leurs partenaires et des moyens nécessaires à leur sécurité. Cette évolution dérange nécessairement ceux qui avaient pris l'habitude de considérer le Sahel comme un espace relevant de leur zone d'influence.

La position géographique de l'Algérie lui confère, dans cette recomposition, une importance particulière. Sa frontière méridionale, son expérience de la lutte contre le terrorisme et sa connaissance des réalités sahéliennes font de sa stabilité et de celle de ses voisins des enjeux directement liés à sa sécurité nationale.

L'Algérie défend historiquement une approche fondée sur la non-ingérence, le respect de la souveraineté des États et la recherche de solutions politiques. Cette orientation ne signifie pas l'indifférence face aux menaces régionales. Elle repose au contraire sur l'idée que la sécurité durable du Sahel ne peut être construite contre les populations ou au mépris de la volonté des États concernés.

LA COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE : UNE AFFAIRE ENTRE DEUX ÉTATS SOUVERAINS

La coopération entre l'Algérie et le Niger doit être appréciée à partir de sa réalité politique et juridique : elle s'inscrit dans un cadre bilatéral défini par les deux États. Le Niger occupe une position géographique particulièrement sensible. Sa stabilité intéresse directement l'Algérie, dont la frontière méridionale constitue un enjeu majeur de sécurité nationale. La protection des populations, des infrastructures énergétiques, des axes de communication et des installations industrielles ne relève donc pas uniquement d'une préoccupation commerciale. Elle concerne la sécurité des territoires et la continuité des projets de développement.

La coopération sécuritaire ne peut cependant être isolée de son environnement économique et régional. Les deux pays sont confrontés à des défis qui dépassent la seule dimension militaire : circulation des personnes et des marchandises, développement des zones frontalières, lutte contre les réseaux criminels, sécurisation des infrastructures et désenclavement des territoires. Dans cette perspective, le partenariat algéro-nigérien répond à des intérêts convergents. Il ne constitue ni une opération dirigée contre un pays tiers ni une tentative de substitution à une puissance extérieure. Il traduit la volonté de deux États de prendre en charge des préoccupations communes à partir de leurs propres choix.

Il est donc difficilement acceptable que cette coopération soit présentée comme une anomalie géopolitique nécessitant une justification particulière auprès de partenaires extérieurs. Ce qui doit être évalué, ce sont les accords conclus, leur cadre juridique et leur mise en œuvre, et non leur conformité aux attentes de capitales étrangères.

La souveraineté ne peut être reconnue aux États africains uniquement lorsqu'ils prennent des décisions qui correspondent aux préférences de leurs anciens partenaires.

●●●

●●●

PARIS, BRUXELLES ET LE RISQUE D'INSTRUMENTALISATION DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

La polémique intervient également dans un contexte de tensions persistantes entre Alger et Bruxelles. Les différends commerciaux, les restrictions visant certains produits algériens et les difficultés de fonctionnement du Conseil d'association entre l'Algérie et l'Union européenne ont contribué à dégrader le climat des relations bilatérales.

Il serait donc réducteur de considérer l'affaire algéro-nigérienne comme un simple incident de communication sans rapport avec les évolutions politiques plus larges.

La question de fond concerne la capacité de l'Union européenne à construire une relation équilibrée avec les pays africains, indépendamment des intérêts particuliers de certains de ses membres.

La France conserve une histoire, des intérêts et des réseaux spécifiques dans la région. Mais la politique européenne ne saurait être automatiquement assimilée aux orientations de Paris.

Il serait tout aussi imprudent d'affirmer, sans éléments vérifiables, que la déclaration attribuée à Anouar El Anouni aurait été préparée ou dictée par les autorités françaises. L'origine franco-marocaine qui lui est attribuée par l'APS ne constitue pas, à elle seule, une preuve d'une quelconque manipulation.

En revanche, le contexte médiatique et diplomatique dans lequel cette déclaration aurait été formulée justifie des questions. L'APS souligne notamment qu'elle aurait été lue sur un document préparé en réponse à une question d'un journaliste français. Cet élément peut nourrir une interrogation sur les conditions de cette communication, mais ne suffit pas à établir l'existence d'une opération concertée.

C'est précisément pour éviter les amalgames que Bruxelles doit apporter des précisions. L'enjeu est institutionnel autant que politique : l'Union européenne doit pouvoir expliquer clairement ce qui relève de sa position officielle et ce qui relève d'une déclaration individuelle.

L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE AFRICAINE FACE AUX CONTRADICTIONS EUROPÉENNES

L'une des contradictions les plus visibles de la politique européenne apparaît ici dans la question de l'autonomie stratégique.

L'Union européenne revendique régulièrement le droit de définir ses propres priorités, de protéger ses intérêts et de diversifier ses partenariats. Elle considère cette autonomie comme une condition de son indépendance politique et économique.

POURQUOI CE PRINCIPE DEVIENDRAIT-IL CONTESTABLE LORSQU'IL EST REVENDIQUÉ PAR LES ÉTATS AFRICAINS ?

L'Afrique n'a pas vocation à demeurer un espace où les choix stratégiques seraient appréciés à travers le regard de puissances extérieures. Les États africains doivent pouvoir décider de leurs politiques de défense, de leurs alliances et de leurs projets économiques sans être soupçonnés de remettre en cause un ordre international auquel ils n'ont pas toujours participé dans des conditions équilibrées.

La diversification des partenariats ne signifie pas le rejet de l'Europe. Elle signifie la fin d'une relation dans laquelle les partenaires africains seraient appelés à choisir entre dépendance et isolement.

L'Algérie peut entretenir des relations avec l'Europe, la Chine, la Russie, les États-Unis ou d'autres partenaires, en fonction de ses intérêts nationaux. Cette liberté ne devrait pas être interprétée comme une hostilité à l'égard de qui que ce soit.

Ce qui est en jeu, c'est le passage d'une diplomatie de dépendance à une diplomatie de choix. Une relation équilibrée suppose la réciprocité : le respect des intérêts de chacun, la reconnaissance de l'égalité souveraine et le refus des doubles standards.

L'Europe gagnerait à comprendre que l'Afrique d'aujourd'hui ne peut plus être abordée avec les



grilles de lecture d'hier. Les rapports internationaux évoluent et les États africains entendent désormais être des acteurs à part entière de cette transformation.

DU PARTENARIAT SÉCURITAIRE À LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE SAHÉLO-SAHARIEN

La véritable portée de la coopération algéro-nigérienne ne se limite pas à la dimension militaire. Elle peut être comprise dans le cadre d'une transformation plus profonde des relations entre les pays du Sahel et de l'Afrique du Nord.

La sécurité ne peut être durable si elle n'est pas accompagnée d'un développement économique réel. Les frontières ne doivent pas être uniquement des lignes de séparation ou des zones de surveillance. Elles peuvent devenir des espaces d'échanges, de production, de circulation et de coopération. C'est dans cette perspective que prend tout son sens l'idée d'un espace sahélo-saharien structuré autour d'intérêts communs. Les infrastructures de transport, les corridors commerciaux, les réseaux énergétiques, l'agriculture, l'industrie, la formation et les échanges universitaires constituent autant de domaines susceptibles de renforcer les interdépendances positives entre les pays de la région.

L'enjeu est de dépasser une coopération ponctuelle pour construire progressivement une dynamique régionale durable. Cela suppose de relier les territoires, de développer les échanges et de favoriser la transformation locale des ressources.

Un tel projet ne doit pas être confondu avec une ambition institutionnelle précipitée. Il s'agit d'une construction progressive, fondée sur des intérêts concrets et sur la volonté des États concernés. Elle peut contribuer à réduire les dépendances extérieures et à donner aux économies sahéliennes de nouvelles perspectives. L'Algérie dispose d'atouts géographiques, énergétiques, industriels et logistiques qui peuvent contribuer à cette dynamique. Mais la réussite d'un tel espace dépend avant tout de l'adhésion et de la participation des pays concernés.

C'est aussi là que se situe la différence entre une coopération imposée de l'extérieur et une intégration régionale construite par les Africains eux-mêmes.

L'AFRIQUE NE DEMANDE PLUS LA PERMISSION DE CONSTRUIRE SON AVENIR

La polémique autour de la coopération militaire algéro-nigérienne révèle finalement un problème beaucoup plus profond que celui d'une déclaration attribuée à un responsable européen.

Elle met en lumière la difficulté de certains milieux politiques à accepter que les États africains puissent désormais définir leurs propres priorités, conclure leurs accords et construire leurs mécanismes de coopération sans rechercher une validation extérieure.

Si l'absence de démarche officielle rapportée par l'APS est confirmée, Bruxelles devra expliquer pourquoi une déclaration publique a laissé entendre qu'une demande de clarification était envisagée ou engagée. La crédibilité de la diplomatie européenne exige une distinction claire entre les positions institutionnelles et les communications individuelles. Mais au-delà de cet épisode, une réalité s'impose : le Sahel change, les rapports de force évoluent et les anciennes formes d'influence perdent progressivement leur capacité à organiser les relations régionales. La France et l'Union européenne doivent prendre acte de cette transformation. Elles peuvent y répondre par une coopération fondée sur le respect, la réciprocité et des intérêts mutuels, ou persister dans des réflexes de tutelle qui ne correspondent plus aux aspirations des sociétés africaines. L'Afrique n'a pas besoin de rompre avec l'Europe pour affirmer sa souveraineté. Elle a besoin que ses choix soient respectés. Elle n'a pas à renoncer à ses partenariats historiques, mais elle refuse que ceux-ci deviennent des instruments de limitation de sa liberté stratégique.

La question n'est donc plus de savoir si les États africains ont le droit de choisir leurs partenaires. Ce droit est au fondement même de leur indépendance. La véritable question est de savoir si leurs partenaires extérieurs sont prêts à reconnaître pleinement cette réalité.

L'Afrique ne demande plus la permission de construire son avenir. Elle revendique le droit et les moyens d'en être pleinement l'auteur.

S.L.



L'ECHO D'ALGERIE

DISTINCTION

L'Université du Massachusetts Lowell honore le chercheur algérien Noureddine Melikechi

L'Université du Massachusetts Lowell (UMass Lowell), aux États-Unis, rend hommage au physicien algérien Noureddine Melikechi en créant un programme permanent d'innovation scientifique qui porte son nom.



Cette initiative distingue le parcours du chercheur, reconnu pour ses contributions à la recherche scientifique et sa participation à plusieurs missions d'exploration martienne de la NASA. Baptisé «Dean Noureddine Melikechi Endowed Kennedy College of Sciences Faculty Innovation Fellowships», ce dispositif vise à soutenir durablement la recherche et l'innovation au sein du Kennedy College of Sciences. Sa création a été rendue possible grâce à un don de plusieurs millions de dollars accordé à l'université par le mécène John Kennedy, auquel s'ajoute un investissement initial de 2,5 millions de dollars. Le programme repose sur deux principaux axes. Le premier prévoit un accompagnement des enseignants-chercheurs à différentes étapes de leur carrière afin de leur permettre de développer leurs travaux de recherche et d'accélérer leurs projets d'innovation. Le second favorise la formation pluridisciplinaire des doctorants en sciences. Il leur offre la possibilité de suivre un parcours conjoint associant un doctorat (PhD) à un master en administration des affaires (MBA). L'objectif est ainsi de leur permettre d'acquérir à la fois une expertise scientifique et des compétences.

Originaire de Thénia, dans la wilaya de Boumerdès, Noureddine Melikechi s'est imposé comme une figure reconnue de la recherche scientifique internationale. Spécialiste de l'optique quantique, de la spectroscopie et des technologies laser, il a notamment contribué à plusieurs projets majeurs de la NASA consacrés à l'exploration de Mars. Le chercheur a participé aux missions Mars Science Laboratory et Mars 2020, notamment à travers le développement et le traitement des données des instruments ChemCam, embarqué sur le rover Curiosity, et SuperCam, installé sur Perseverance. Ses travaux dépassent également le domaine spatial. Il explore, notamment les applications des technologies laser dans le secteur médical, avec des recherches consacrées au diagnostic précoce de certaines pathologies, dont les cancers de l'ovaire et de la prostate. Avant de rejoindre l'Université du Massachusetts Lowell, Noureddine Melikechi a fondé et dirigé le Centre de recherche en optique de la Delaware State University. Aujourd'hui, il occupe les fonctions de doyen du Kennedy College of Sciences à UMass Lowell. À travers ce programme permanent, l'université met ainsi à l'honneur un parcours scientifique qui associe recherche fondamentale, innovation technologique de la communauté musulmane.

HORIZONS

RADIO TAMUSNI

Une webradio culturelle et politique en préparation

Lancée par Ouali Mehdaoui, la webradio Tamusni prépare son agrément officiel pour devenir la voix de l'Algérie profonde. Une nouvelle radio culturelle et politique se prépare à voir le jour. Baptisée Radio Tamusni, cette webradio est lancée par Ouali Mehdaoui. Le projet en est actuellement à la phase de préparation des documents administratifs pour l'obtention de l'agrément nécessaire.

En parallèle, comme l'indique la page Facebook de la radio en préparation, les travaux de réflexion sur l'aménagement et la décoration du studio avancent. L'équipe entend donner à Tamusni une identité propre, pensée comme un espace de création, d'échange et de proximité avec le public. Le lancement est annoncé pour bientôt.

LA VOIX DE L'ALGÉRIE PROFONDE

Radio Tamusni se présente comme la voix de l'Algérie profonde, celle des régions, des mémoires et des talents qui font vivre la culture du pays. La station entend célébrer le patrimoine sous toutes ses formes, de la musique régionale à la poésie, en passant par le théâtre, les contes et l'histoire.

Le projet accorde une place particulière aux artistes, aux écrivains et aux artisans, souvent éloignés des grands médias. Il vise aussi à transmettre aux jeunes générations la richesse du patrimoine algérien, du Chaoui au Targui, du Kabyle au Sahraoui.

AU-DELÀ DE LA CULTURE, L'ACTUALITÉ ET LE DÉBAT D'IDÉES

Tamusni ne se limitera pas à la culture, selon Ouali Mehdaoui. La radio prévoit des émissions consacrées à l'actualité, au débat d'idées et à l'analyse des questions qui concernent directement les citoyens. Éducation, santé, économie, jeunesse et avenir figureront parmi les thèmes abordés.

Une plateforme ancrée dans la réalité du pays

La mission affichée par Radio Tamusni est de faire se rencontrer les idées, les générations et les régions. Il s'agit de mieux comprendre l'Algérie d'hier, de vivre celle d'aujourd'hui et de contribuer à construire celle de demain. Avec ce projet, Ouali Mehdaoui et son équipe ambitionnent d'offrir une plateforme médiatique ancrée dans la réalité du pays, attentive à sa diversité et fidèle à sa mémoire culturelle.

L'EXPRESS

MÉMOIRE ET HÉRITAGE DANS L'OUEST D'OULED DJELLAL

Besbes commémore le héros Ziane Achour

Hier, la wilaya d'Ouled Djellal a commémoré, au carré des martyrs d'Oued Khalfoun, dans la commune de Besbes, le 70e anniversaire de la mort au combat du Chahid Ziane Achour (1919-1956).

Une cérémonie de recueillement, marquée par la levée des couleurs, l'exécution de l'hymne national et la lecture de la Fatiha du Coran en hommage aux martyrs, a été organisée à cette occasion, sous la présidence du wali, Abderrahmane Dehimi, accompagné des autorités locales civiles et militaires, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire. Le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'Ouled Djellal, Mohamed Sebaâ, a retracé, dans une allocution prononcée à cette occasion, la biographie et le parcours militant du martyr Ziane Achour. Né en 1919 dans le village d'El Beïdh, dans la commune de Besbes (une collectivité auparavant rattachée à la wilaya de Biskra), Achour Ziane a grandi dans un milieu rural traditionnel où il a appris le Coran, la langue arabe et la charia après avoir étudié dans plusieurs zaouïas, Ain El Melh et El Mokhtaria notamment. M. Sebaâ a également évoqué les principales batailles que Ziane Achour a menées au premier rang, dont figure la bataille historique d'Oued Khalfoun, le 7 novembre 1956, au cours de laquelle il était tombé au champ d'honneur aux côtés de plusieurs de ses compagnons. Le directeur des Moudjahidine et des ayants droit a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que «la commémoration de la mort du héros Ziane Achour est un acte de fidélité à la cause des Martyrs et une manière d'ancrer leur bravoure dans l'esprit des jeunes générations afin qu'elles s'inspirent des immenses sacrifices qu'ils ont consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale». De son côté, le moudjahid Mohamed-Laïd Laâmeche, compagnon d'armes du Martyr, a salué son «parcours exceptionnel» et ses «exploits retentissants», avant de souligner qu'il avait été lui-même enrôlé par le commandant Ziane Achour en même temps que plus de 1 200 moudjahidine à qui il avait insufflé l'amour de la patrie ainsi que les valeurs du combat et du sacrifice pour l'indépendance de l'Algérie. Le martyr Ziane Achour avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région de Bou Saâda, avant de se déplacer, en 1956, vers la région d'Ouled Djellal où le chahid emblématique Mostefa Ben Boulaid lui confia d'importantes responsabilités dans la région sud qui lui valurent de jouer un rôle central dans l'organisation des rangs, la collecte d'armes et de fonds, ainsi que dans l'extension géographique de la Révolution.

L'EXPRESSION

ABDERRAHMANE MIRA

Le Tirgre de la Soummam, 67 ans après

Chef de la Wilaya III historique, qu'il a dirigée du 29 mars au 6 novembre 1959, il a marqué par son génie militaire et sa bravoure, les combats menés contre l'armée coloniale française, dans cette région et dans plusieurs autres du pays. L'évocation de son parcours, en ce 67e anniversaire de sa disparition, met en lumière un engagement politique et militaire «précoce» dans le combat libérateur de l'Algérie. C'est ce que souligne Dr Noureddine Zerkaoui, enseignant d'histoire à l'université Abderrahmane-Mira de Bejaia.Le parcours politique d'Abderrahmane Mira a commencé au milieu des années 1940, dans la région parisienne. Vers 1947, il intègre les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Le jeune Mira, qui fréquente alors les milieux nationalistes algériens en France, y forge sa conscience politique et son engagement dans la lutte contre le colonialisme français. De retour au pays, en septembre 1954, il s'engage rapidement dans les activités du Comité révoluhid Ali Boudjellal, qui a combattu dans la zone 2 de la Wilaya III historique, insiste, lui, sur les qualités «humaines, patriotiques et militaires» du colonel Mira. Il met en avant «son sens de l'organisation, sa discipline et sa capacité à assumer les responsabilités qui lui étaient confiées, dans le cadre de la lutte armée». Dans son livre Abderrahmane Mira, un destin brisé, tionnaire d'unité et d'action (CRUA), participant activement à la mobilisation des populations dans plusieurs régions de la Wilaya III historique. Il fut l'un des précurseurs de la lutte armée contre le colonialisme français.

Il joua surtout un rôle «prépondérant» dans la sécurisation du congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956 à Ifri Ouzellaguen, au cœur de la Wilaya III historique, souligne encore Dr Zerkaoui. Promu par les dirigeants de la Révolution au grade de commandant en 1957, il se voit confier d'importantes missions, notamment dans la Wilaya VI historique. L'ancien moudjaparu en 2025 aux éditions Tafat, son fils, Tarik Mira, écrivait que « le colonel Mira s'était distingué par son dynamisme tandis que sa combativité était reconnue de tous. Ce furent autant de critères qui l'ont porté si haut dans la hiérarchie». Né en 1922 au village de Taghalat, dans la commune de Beni Mellikèche, le colonel Abderrahmane Mira est tombé au champ d'honneur le 6 novembre 1959 sur les hauteurs d'Akbou.Après sa mort, sa dépouille avait été exposée par l'armée coloniale française dans plusieurs villages de la région, sans jamais être retrouvée à ce jour. Soixante-sept ans après, c'est cette absence qui continue de peser sur la Mémoire. Le chef est célébré, l'université de Béjaïa porte son nom, mais sa tombe, elle, reste introuvable.

GAZA : SOUS LA PLUIE, SOUS LE BLOCUS, SOUS LES BOMBES

L'hiver qui tue à petit feu

Gaza ne connaît plus de répit. Après plus de deux ans d'agression sioniste, de bombardements, de destructions massives et de blocus implacable, c'est désormais l'hiver qui s'abat sur les centaines de milliers de déplacés, sans abri, sans nourriture, sans vêtements, sans tentes dignes de ce nom.



Ce qui se passe aujourd'hui dans la bande de Gaza n'est pas une crise hivernale passagère, comme l'a martelé le ministre palestinien de la Santé, Majed Abou Ramadan, mais une menace croissante pour la santé publique et la vie des habitants, qui exige une intervention internationale immédiate à la hauteur de l'ampleur de la catastrophe.

Samedi, le ministre a lancé un appel urgent à la communauté internationale, aux Nations unies ainsi qu'aux organisations sanitaires, humanitaires et de secours, les exhortant à intervenir immédiatement pour sauver la vie de centaines de milliers de déplacés dans la bande de Gaza, alors que des milliers de tentes sont inondées par les eaux de pluie, que les conditions d'hébergement sûr font défaut et que la situation sanitaire et environnementale se détériore gravement.

Les premières pluies qui frappent Gaza constituent un signal d'alarme extrêmement grave, d'autant que l'hiver ne fait que commencer. Des images insoutenables circulent déjà : des enfants pieds nus dans la boue, des mères tentant de protéger leurs bébés sous un plastique déchiré, des tentes emportées par le vent, des matelas trempés, des vêtements qui ne sèchent plus, des familles entières qui passent la nuit debout, dans l'eau froide, parce qu'il n'y a plus de sol sec pour dormir.

UN BLOCUS QUI AFFAME, UNE AGRESSION QUI NE S'ARRÊTE PAS

Pendant ce temps, l'agression sioniste se poursuit. Les bombardements n'ont pas cessé, les incursions se multiplient, les maisons détruites ne sont pas reconstruites, et surtout, l'entrée de la nourriture, des médicaments, des tentes, des vêtements et du carburant reste bloquée ou drastiquement limitée.

Les camions d'aide humanitaire attendent pendant des jours, parfois des semaines, aux points de passage. Quand ils entrent, c'est au compte-gouttes, très loin des besoins d'une population de plus de deux millions d'habitants, dont la quasi-totalité dépend aujourd'hui de l'aide internationale pour survivre.

Le résultat est une famine organisée, une malnutrition généralisée, en particulier chez les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes. La malnutrition affaiblit la capacité de l'organisme à lutter contre les infections, tandis que les maladies récurrentes entraînent une détérioration supplémentaire de l'état nutritionnel et sanitaire, comme l'a souligné le ministre de la Santé.

Comment lutter contre la grippe, la pneumonie, la diarrhée, les maladies de peau, quand on n'a ni nourriture suffisante, ni eau potable, ni médicaments, ni couverture, ni chauffage ? Comment protéger un nourrisson du froid quand sa mère n'a même pas de lait pour le nourrir ? Comment soigner un malade chronique quand son traitement est interrompu depuis des mois ?

Ces souffrances s'aggravent avec les déplacements répétés, la perte des abris et des biens essentiels, ainsi que l'interruption du suivi médical régulier et des traitements destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques et à celles ayant des besoins de santé spécifiques.

À Gaza, une famille a été déplacée cinq, six, dix fois. À chaque déplacement, elle perd un peu plus : une couverture, une marmite, des papiers, des médicaments, un souvenir. Aujourd'hui, beaucoup n'ont plus rien.

DES TENTES QUI NE PROTÈGENT PLUS DE RIEN

Le manque drastique de tentes est devenu l'un des symboles les plus tragiques de cette catastrophe. Les tentes distribuées il y a des mois sont déchirées, usées, incapables de résister à la pluie et au vent. Il n'y a pas assez de tentes neuves, pas assez de bâches, pas assez de matériaux d'isolation, pas assez de vêtements d'hiver.

Le ministre Abou Ramadan a insisté sur ce point : il faut garantir l'acheminement d'abris temporaires sûrs, de tentes résistantes à la pluie et au vent, de matériaux d'isolation et de chauffage, de couvertures et de vêtements d'hiver, ainsi que la fourniture d'eau potable et de produits d'hygiène.

Car l'exposition prolongée au froid et à l'humidité dans des tentes délabrées, conjuguée à la surpopulation et à une mauvaise ventilation, augmente les risques de transmission des infections respiratoires, notamment la grippe et les pneumonies, et expose à de graves complications, particulièrement chez les enfants, les nourrissons, les personnes âgées et les malades, en raison du manque de moyens de chauffage, de vêtements et de couvertures hivernales.

Dans les camps de déplacés, des dizaines de familles s'entassent parfois sous une seule tente. La promiscuité est extrême. Un enfant qui tousse contamine toute la tente en une nuit. Sans médicaments, sans médecin, sans hôpital fonctionnel à proximité, une simple grippe peut devenir une pneumonie mortelle.

UNE CRISE SANITAIRE, ENVIRONNEMENTALE ET HUMAINE

Dans un communiqué publié ce samedi par le ministère, le ministre a souligné que cette situation s'inscrit dans une crise sanitaire et humanitaire complexe, marquée par les conséquences des destructions massives des infrastructures et des réseaux d'eau et d'assainissement, l'accumulation des déchets, le manque d'eau potable et de produits d'hygiène, la surpopulation extrême dans les centres d'hébergement, ainsi que la malnutrition et la dégradation de l'accès aux services de santé essentiels. Cette combinaison de facteurs accroît les risques sanitaires pour la population et crée des conditions propices à la propagation des maladies

À Gaza, les réseaux d'eau et d'assainissement ont été détruits par les bombardements. Les eaux usées se mélangent désormais aux eaux de pluie. Elles inondent les tentes, contaminent les rares points d'eau potable, et transforment les camps en foyers d'épidémies.

Le ministre de la Santé a averti que l'accumulation des déchets, la propagation des eaux usées et l'absence de services d'hygiène et de lutte contre les nuisibles favorisent la prolifération des rongeurs et des insectes, augmentent les risques de contamination de l'eau et des aliments et facilitent la transmission des maladies. Il a également indiqué que le mélange des eaux de pluie aux eaux usées et leur infiltration dans les lieux d'hébergement accroissent les risques de diarrhées aiguës, d'infections intestinales et de maladies cutanées, et font craindre des épidémies difficiles à contenir dans les conditions actuelles. Les déchets s'accumulent partout, faute de collecte, faute de carburant, faute de camions. Les rats et les insectes pullulent. Les enfants jouent dans des eaux contaminées. Les maladies de peau, la gale, les infections intestinales se propagent à une vitesse alarmante.

Et pendant ce temps, le système de santé, lui-même, est à bout de souffle.

Ces menaces surviennent alors que le système de santé de la bande de Gaza a été soumis à un épuisement considérable en raison des dommages subis par les établissements de santé et du manque de médicaments, de fournitures médicales, de carburant et de personnel. Cette situation limite sa capacité à répondre à des besoins croissants et rend toute augmentation des cas ou propagation d'infections particulièrement dangereuse, susceptible d'entraîner davantage de complications et de décès évitables. Des hôpitaux ont été bombardés, d'autres fonctionnent avec des générateurs qui tombent en panne faute de carburant. Les médecins opèrent sans anesthésie, sans antibiotiques, sans matériel stérile. Les infirmiers travaillent 24 heures sur 24, épuisés, eux-mêmes déplacés, eux-mêmes affamés. Le personnel médical manque cruellement, parce que beaucoup ont été tués, blessés ou arrêtés.

UN APPEL À AGIR MAINTENANT, AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Le ministre de la Santé a affirmé que les premières pluies qui frappent Gaza constituent un signal d'alarme extrêmement grave, d'autant que l'hiver ne fait que commencer. Il a averti que la persistance de ces conditions, conjuguée à l'intensification du froid et à la succession des perturbations météorologiques, laisse présager une aggravation de la catastrophe sanitaire et humanitaire à des niveaux encore plus alarmants, alors que les familles déplacées voient leur capacité à résister s'épuiser et restent privées des conditions minimales de protection. Il a renouvelé son appel à une action internationale urgente et efficace afin de garantir l'acheminement d'abris temporaires sûrs, de tentes résistantes à la pluie et au vent, de matériaux d'isolation et de chauffage, de couvertures et de vêtements d'hiver, ainsi que la fourniture d'eau potable et de produits d'hygiène. Il a également appelé à l'élimination des déchets, à la lutte contre les rongeurs et les insectes, à la réparation des réseaux d'assainissement et à l'évacuation des eaux pluviales, parallèlement au soutien des hôpitaux et des centres de soins, au renforcement des services de surveillance épidémiologique, de prévention, de vaccination, de nutrition et de soins de santé mobiles. Abou Ramadan a souligné que la lutte contre ces risques ne saurait se limiter aux interventions médicales, mais nécessite une réponse humanitaire, sanitaire et environnementale globale s'attaquant aux causes des maladies et garantissant des conditions de vie sûres. Il a insisté sur le fait que tout retard dans les interventions nécessaires alourdirait davantage la charge pesant sur un système de santé déjà épuisé et exposerait davantage de vies au danger. Il a déclaré : « Ce qui se passe à Gaza n'est pas une crise hivernale passagère, mais une menace croissante pour la santé publique et la vie des habitants, qui exige une intervention internationale immédiate à la hauteur de l'ampleur de la catastrophe. Les familles qui ont perdu leurs maisons et leurs moyens de subsistance ne doivent pas être abandonnées face au froid, aux maladies et à la pollution sans protection. Il ne saurait être question d'attendre que davantage de victimes soient recensées ou que des épidémies éclatent avant d'agir. La responsabilité humanitaire et juridique impose de prendre des mesures urgentes dès maintenant, alors que nous sommes encore au début de l'hiver, avant que les risques ne s'aggravent et ne se transforment en pertes humaines qui auraient pu être évitées. » Ces mots résonnent comme un dernier avertissement. Si la communauté internationale attend encore, si les passages restent fermés, si les tentes, les couvertures, les vêtements, la nourriture et les médicaments n'entrent pas en quantités massives et immédiates, l'hiver à Gaza ne sera pas seulement froid. Il sera meurtrier. Derrière les chiffres, il y a des visages : un enfant qui grelotte, une mère qui ne peut plus allaiter, un vieillard qui tousse dans une tente inondée, un médecin qui n'a plus rien pour soigner. Ils ne demandent pas la charité. Ils demandent le droit de vivre, le droit à un abri, à de l'eau propre, à de la nourriture, à des soins. Ils demandent que le blocus soit levé, que l'agression cesse, que le monde cesse de regarder.

Gaza a déjà payé un prix terrible sous les bombes. Il ne faut pas la laisser mourir de froid, de faim et de maladie, dans le silence et l'indifférence.

Mon enfant a peur de l'orage, comment le rassurer ?

La peur des orages est fréquente chez les enfants. Le bruit du tonnerre, les éclairs et l'obscurité soudaine peuvent être effrayants. Heureusement, il existe plusieurs moyens de rassurer votre enfant et de l'aider à surmonter sa peur.



VOTRE ENFANT A PEUR DES ORAGES ? VOICI DES CONSEILS POUR LE RASSURER

1. Restez calme et positif. Votre enfant se nourrira de votre état d'esprit. Si vous êtes calme et rassurant, il sera plus susceptible de se sentir en sécurité.

2. Parlez à votre enfant de ses peurs. Encouragez-le à exprimer ce qui l'effraie le plus. Cela vous permettra de mieux comprendre sa peur et de l'aider à y faire face.

3. Expliquez le phénomène des orages d'une manière simple et adaptée à son âge. Vous pouvez utiliser des livres, des vidéos ou des dessins pour l'aider à comprendre comment se forment les orages et pourquoi ils ne sont pas dangereux.

4. Racontez à votre enfant des histoires ou des anecdotes où des personnes ont surmonté leur peur des orages. Cela peut lui donner du courage et l'aider à se sentir moins seul.

5. Créez un espace de sécurité dans votre maison. Il peut s'agir d'une pièce calme où votre enfant pourra se réfugier pendant l'orage. Vous pouvez y installer des peluches, des livres ou d'autres objets qui le rassurent.

6. Proposez à votre enfant des activités apaisantes pendant l'orage. Vous pouvez lire un livre, chanter une chanson, jouer à un jeu calme ou simplement lui faire un câlin.

7. Évitez de forcer votre enfant à affronter ses peurs. Laissez-le aller à son rythme et encouragez-le à faire des petits pas vers le dépassement de sa peur.

8. Si la peur de votre enfant est intense ou persistante, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Un psychologue peut aider votre enfant à comprendre et à gérer sa peur.

Il est important de se rappeler que chaque enfant est différent et que ce qui fonctionne pour l'un ne fonctionnera pas forcément pour l'autre. Soyez patient et compréhensif avec votre enfant, et il finira par surmonter sa peur des orages.

Pourquoi est-il important de faire jouer les enfants dehors ?

Loin d'être un simple divertissement, le jeu en plein air est essentiel au bon développement des enfants. En outre, passer du temps à l'extérieur leur procure de nombreux bienfaits sur le plan physique, cognitif, social et émotionnel.

UN CORPS SAIN DANS UN ESPRIT SAIN

Être dehors stimule naturellement l'activité physique des enfants. Ils courent, sautent, grimpent, lancent des balles... Tous ces mouvements contribuent à améliorer leur motricité, leur coordination et leur équilibre. De plus, l'air frais et l'exposition au soleil favorisent la production de vitamine D, essentielle pour la croissance osseuse.

UN APPRENTISSAGE ENRICHI

Jouer dehors stimule également la curiosité et l'imagination des enfants. Ils explorent leur environnement, observent la nature, inventent des jeux et s'adaptent à différents terrains. Ces expériences contribuent à développer leur pensée critique, leur créativité et leur capacité à résoudre des problèmes.

DES LIENS SOCIAUX RENFORCÉS

Le jeu en plein air est également une occasion privilégiée pour les enfants de socialiser et de développer leurs compétences relationnelles. Ils apprennent à jouer ensemble, à partager, à communiquer et à résoudre des conflits. Ces interactions contribuent à leur estime de soi et à leur sentiment d'appartenance à un groupe.

UN BIEN-ÊTRE AMÉLIORÉ

Passer du temps dans la nature a également un effet positif sur le bien-être mental des enfants. Ils se sentent plus calmes, moins stressés et plus heureux. L'air frais et l'activité physique contribuent à réduire l'anxiété et à améliorer la qualité du sommeil.

Asperge

Verte, blanche ou violette, l'asperge se consomme dans toutes les régions du monde. C'est une excellente source de folate, une vitamine essentielle aux femmes enceintes ou qui allaitent. Les antioxydants qu'elle contient aideraient notre organisme à prévenir de nombreuses maladies.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ASPERGE

Riche en fibres alimentaires, excellente source de vitamines B9 et K, favorise le drainage et l'élimination rénale, contribue au bien-être digestif. L'asperge, qu'elle soit verte, blanche ou violette, est un véritable concentré de vitamines et minéraux essentiels à la bonne santé de l'organisme. Parmi ces nutriments présents en bonne quantité dans la chair de l'asperge, nous pouvons citer :

Vitamine B9 (folate) : l'asperge est une excellente source de vitamine B9 ;

Vitamine K : l'asperge est une excellente source de vitamine K;

Cuivre : l'asperge bouillie est une bonne source de cuivre tandis que l'asperge en conserve en est une source ;

Fer : l'asperge en conserve est une bonne source de fer pour l'homme et une source pour la femme. L'asperge bouillie est une source de fer pour l'homme;

Vitamine A : l'asperge bouillie est une source de vitamine A (sous forme de bêta-carotène) tandis que l'asperge en conserve en est une source pour la femme.

Vitamine B1 (thiamine) : l'asperge est une source de vitamine B1.

Vitamine B2 (riboflavine) : l'asperge est une source de vitamine B2.

Vitamine B3 (niacine) : l'asperge est une source de vitamine B3.

Vitamine B6 (pyridoxine) : l'asperge est une source de vitamine B6.

Vitamine C : l'asperge est une source de vitamine C.

Vitamine E : l'asperge bouillie est une source de vitamine E.

Manganèse : l'asperge est une source de manganèse.

Phosphore : l'asperge est une source de phosphore.

Sélénium : l'asperge bouillie est une source de sélénium.

Zinc : l'asperge en conserve est une source de zinc pour la femme.

LES BIENFAITS DE L'ASPERGE

Très peu d'études ont évalué les bienfaits spécifiques de l'asperge sur la santé humaine. Toutefois, plusieurs études prospectives et épidémiologiques ont démontré qu'une consommation élevée de légumes et de fruits diminuait le risque de maladies cardiovasculaires, de certains cancers et d'autres maladies chroniques. La présence de composés antioxydants dans les légumes et les fruits pourrait jouer un rôle dans cette protection.

RICHESSE EN COMPOSÉS PHÉNOLIQUES

L'asperge contient plusieurs composés phénoliques, dont les principaux sont des flavonoïdes (principalement la rutine) et des acides phénoliques (dont l'acide hydroxycinnamique). Ces composés auraient des propriétés antioxydantes, c'est-à-dire qu'elles réduiraient les dommages causés par les radicaux libres dans le corps. Ces derniers sont des molécules très réactives qui seraient impliquées dans l'apparition des maladies cardiovasculaires, de certains cancers et d'autres maladies liées au vieillissement. Les asperges vertes et violettes contiendraient plus de composés phénoliques que les asperges blanches. Le fait de peler l'asperge ne semblerait pas influencer sa teneur en composés phénoliques lorsqu'elle est fraîche, mais réduirait par contre son contenu en composés phénoliques lorsqu'elle est pelée avant d'être entreposée. L'asperge posséderait des antioxydants de meilleure qualité et en plus grande quantité que plusieurs légumes couramment consommés en Europe et aux États-Unis, comme l'oignon jaune, l'oignon rouge, l'ail, le brocoli et le poivron. Mais sa consommation est relativement réduite. Du point de vue de la santé, une augmentation de la consommation d'asperges serait donc bienvenue.

CAROTÉNOÏDES ANTIOXYDANTS

L'asperge contient des pigments caroténoïdes, principalement le bêta-carotène, la lutéine, la zéaxanthine et la capsanthine. Durant le mûrissement de l'asperge, les concentrations de lutéine et de bêta-carotène ont tendance à diminuer, tandis que les quantités de zéaxanthine et de capsanthine augmentent. Les caroténoïdes sont des composés possédant des propriétés antioxydantes et la consommation d'aliments riches en caroténoïdes serait reliée à un moindre risque de souffrir de certains cancers et de maladies cardiovasculaires.

UNE EXCELLENTE SOURCE DE FOLATE (VITAMINE B9)

Les asperges possèdent une teneur élevée en folate, ce qui les situe au 5e rang des aliments les plus riches en folate, après le foie de boeuf et certains types de légumineuses. Cinq asperges cuites fournissent environ 25 % des besoins quotidiens en folate pour la population en général, et de 15% à 20% pour les femmes enceintes ou celles qui allaitent. Les asperges en conserve contiennent pratiquement autant de folate que les asperges fraîches.

TENEUR EN THIOLS

Parmi une quinzaine de légumes, l'asperge se classerait au 1er rang quant à son contenu en deux types de thiols, le glutathion et l'acétylcystéine. Ces composés auraient différentes propriétés antioxydantes. Entre autres, le glutathion pourrait améliorer l'élimination de cholestérol oxydé, celui-ci étant très dommageable pour les artères. La consommation d'aliments riches en glutathion pourrait aussi diminuer le risque de cancers du haut du tube digestif. Comme ces résultats ne sont pas reliés à l'ingestion spécifique d'asperges, davantage d'études devront être réalisées afin de connaître l'effet de la consommation des thiols de ce légume.

SAPONINES

Les asperges contiennent de la saponine, principalement de la protodioscine. En plus de contribuer à l'activité antioxydante de l'asperge, cette saponine est aussi connue pour ses effets toxiques in vitro sur certaines cellules cancéreuses humaines. Cet effet n'a pas été évalué sur la consommation d'asperge, mais des chercheurs ont observé que la partie inférieure (base) de ce légume contiendrait jusqu'à 100 fois plus de protodioscine que la partie supérieure (pointe). La base de l'asperge étant habituellement coupée avant sa consommation, les effets bénéfiques de ce composé seraient le plus souvent perdus.

DES PHYTOESTROGÈNES ANTI-CANCER ?

L'asperge contient de petites quantités d'isoflavones et de lignans, deux types de phytoestrogènes. Ces composés, dont la structure est similaire aux oestrogènes, pourraient réduire le risque de certains cancers. Il faut noter que le contenu en isoflavones des asperges est considérablement plus faible que celui des produits à base de soja (environ 200 fois moins d'isoflavones que le tofu et 90 fois moins que le lait de soja). Par contre, la quantité de lignans présents dans les asperges est généralement égale ou plus élevée que celle des produits du soja. De plus, la cuisson des asperges n'aurait pas d'impact majeur sur leur concentration en phytoestrogènes. Les asperges pourraient donc contribuer à augmenter l'apport alimentaire en phytoestrogènes.

Selection du jour

TF1

21h10

Cat's Eyes



Avec Camille Lou, Claire Romain, Constance Labbé, Arnaud Binard, Tom Leeb, MB14, Elodie Fontan, Léon Plazol, Juliette Plumecocq-Mech, Simon Ehrlacher, Loryn Nounay, Tamara Marthe, Nicolas Delys, Thierry Masquelier, Alexandre Vu

Lors d'un gala au musée d'Orsay, Tamara, Sylia et Alexia tentent un dernier casse pour piéger Barbara Altman. Mais Prudence, qui a retrouvé leur piste, s'est également invitée et a posé une bombe menaçant de détruire le musée et tous les invités. Les Cat's Eyes s'engagent alors dans une course contre la montre pour sauver les convives tout en récupérant les preuves contre Altman et son réseau. Par ailleurs, Tamara et Quentin doivent faire des choix décisifs sur le plan amoureux.

Sur la piste du casoar

21h05

Réalisateur : Jeremy Frey, Rémi Dupouy

Pour les Kasua, peuple de Nouvelle-Guinée, le monde est une communauté d'êtres qui interagissent sur un plan d'égalité. Dans ce maillage de relations, une espèce singulière a acquis à leurs yeux un statut si unique qu'ils lui ont donné leur nom : le casoar. Ce gros oiseau terrestre réputé dangereux est considéré par les autochtones comme le grand jardinier de la forêt. Il disperse les graines, talent qui lui confère un rôle de semeur et de connecteur des secteurs forestiers, ainsi que de nourrisseur des Kasua, qui vivent de la collecte et de la cueillette. Ni dieu ni totem, le casoar est une pierre angulaire de leur monde.



L'amour est dans le pré

21h10

Présenté par : Karine Le Marchand

«L'amour est dans le pré» revient pour une 21e saison plus touchante que jamais. Cette année encore, Karine Le Marchand ouvre les portes des exploitations agricoles où battent des coeurs en quête d'âme soeur et, derrière les tracteurs et les étables, se cachent des hommes et des femmes aux parcours extraordinaires, dont les rêves et les espoirs résonnent en chacun de nous. Si certains ont connu l'amour puis la solitude, d'autres attendent encore ce premier grand frisson et tous partagent cette même quête universelle : trouver quelqu'un avec qui partager leur vie et leur passion. Préparez-vous à rire, à pleurer, à vous émouvoir, car cette 21e saison promet déjà son lot de moments inoubliable.



L'art du crime

21h10



Avec Nicolas Gob, Eléonore Bernheim, Philippe Duclos, Benjamin Egner, Salomé Partouche, Florent Peyre, Alban Casterman

Une jeune femme rousse morte est découverte dans un sarcophage, dans les catacombes, avec un pieux dans le coeur... Seul indice pour le duo d'enquêteurs : la reproduction du tableau surnommé «Vampire» du peintre norvégien Edvard Munch posée près du corps. Pour Antoine, cette scène de crime est un écho direct à la torture que lui inflige Florence en l'éconduisant. Notre duo va-t-il réussir à surmonter leur passion déchirante pour empêcher ce tueur, avide de sang, de nuire ?

Un singe en hiver

21h10



Avec Jean Gabin, Jean-Paul Belmondo, Suzanne Flon, Noël Roquevert, Paul Frankeur, Gabrielle Dorziat, Marcelle Arnold, Hella Petri, Charles Bouillaud, Anne-Marie Coffinet, André Dalibert, ... et Sylviane Margolle

Un petit village normand en 1944. Emporté par son délire éthylique, Albert Quentin se revoit quartier-maître en Chine. Quand il comprend qu'il s'agite au beau milieu d'un bombardement, il jure à Suzanne, sa femme, de ne plus boire une goutte d'alcool si leur hôtel est préservé. Les années ont passé et l'hôtelier a tenu parole.

Robin des Bois

121h25

Avec Russell Crowe, Cate Blanchett, Max von Sydow, Mark Strong, William Hurt, Oscar Isaac, Danny Huston, Eileen Atkins, Mark Addy, Matthew Macfadyen, Kevin Durand, Alan Doyle, Scott Grimes, Léa Seydoux, Douglas Hodge

Après la mort de Richard Coeur de Lion en France, lors du siège de Châlus, Robin Longstride, archer au service du roi depuis de nombreuses années, retourne dans ses terres. Mais l'Angleterre qu'il redécouvre est désormais entre les mains du prince Jean, qui l'a conduite au bord de la guerre civile. Robin décide alors d'entrer en résistance pour lutter contre la corruption et la violence, sans oublier de secourir les plus nécessiteux.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie
Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr
Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

1,1 **LE POUVOIR D'ACHAT** du salaire mensuel de base dans le secteur privé en France a reculé de 1,1 % sur un an au troisième trimestre 2026.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune approuve de nouvelles mesures pour organiser l'agriculture et protéger le marché et le consommateur algérien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à un exposé sur le secteur de l'agriculture, présenté par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Selon le communiqué de la présidence de la République, la réunion a été consacrée à l'examen d'un exposé sur la situation et les perspectives des secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, conformément à ce qui avait été programmé lors du Conseil des ministres tenu le dimanche 4 octobre 2026. À la suite de la présentation de l'ordre du jour et du bilan de l'action du gouvernement au cours des dernières semaines par le Premier ministre, le Président de la République a donné les instructions, ordres et orientations suivants.

UN NOUVEAU PLAN D'ORGANISATION LOCALE DU SECTEUR AGRICOLE

Concernant le secteur de l'agriculture, après un exposé approfondi présenté par le ministre de l'Agriculture, salué par le Président de la République, ce dernier a donné les directives suivantes :
La première porte sur l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation locale du secteur agricole, en vue d'assurer une plus grande transparence ainsi qu'un recensement plus précis et modernisé. La deuxième directive concerne la création d'un office dédié aux légumineuses, la gestion des céréales demeurant, quant à elle, de la compétence de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

UN SERVICE SPÉCIALISÉ DANS LES STATISTIQUES AGRICOLES

La troisième directive porte sur la mise en place, sans délai, d'un service spécialisé dans les statistiques couvrant l'ensemble des activités et métiers du secteur agricole. L'objectif est de remédier à tout retard dans l'approvisionnement du marché national en produits de consommation, notamment ceux de large consommation.
La quatrième directive concerne l'organisation du secteur. Le Président a chargé le ministre de l'Agriculture d'élaborer un plan de répartition des attributions, confiant le secteur de la pêche à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, et le secteur des forêts à un secrétaire d'État chargé des Forêts, également auprès du ministre de l'Agriculture.
La cinquième directive porte sur la préparation, dès le mois de novembre en cours, de la prochaine campagne de récolte en mobilisant les équipements de mécanisation nécessaires, en quantité et en qualité, pour toutes les zones de production, et ce, suite à la mise en œuvre de la décision du précédent Conseil des ministres relative à la création de coopératives de mécanisation.

FIN DES TERRES INEXPLOITÉES ET LUTTE CONTRE LA RÉTENTION DE LA PRODUCTION

La sixième directive porte sur la fin de la pratique consistant à laisser des terres inexploitées, une approche erronée qui n'a rien à voir avec l'agriculture moderne, selon les termes du communiqué. La septième directive porte sur la lutte contre toute forme de rétention de la production agricole par les agriculteurs, l'État ayant largement ouvert la voie à l'achat des récoltes stratégiques aux meilleurs prix.

INTERDICTION DU MAÏS COMME FOURRAGE VERT

La huitième directive porte sur l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert pour le bétail en Algérie. Selon le communiqué, cette pratique n'a eu aucun impact positif sur la production de viande ou sur la satisfaction des besoins du marché national, mais a, au contraire, entraîné une pénurie aiguë de maïs en grains.
Lutte contre la fraude et révision de l'organisation des entreprises
La neuvième directive porte sur la lutte contre toutes les formes de fraude dans le secteur agricole, de la production à la distribution et à l'approvisionnement.
La dixième directive porte sur la révision du fonctionnement et de l'organisation des entreprises relevant du secteur agricole, ainsi qu'une évaluation de la pertinence de leurs rôles.
La onzième directive porte sur la préparation, par le ministre de l'Agriculture, d'une nouvelle présentation devant le Conseil des ministres, portant sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations et sur les effets de l'application des dispositions de la loi



d'orientation agricole. Dans le cadre des orientations générales, le président de la République a ordonné aux membres du gouvernement d'intégrer les statistiques de leurs départements ministériels dans les systèmes de la plateforme numérique nationale relevant du Haut-Commissariat à la Numérisation.

MULTIPLICATION DES LABORATOIRES DE CONTRÔLE DANS LES PORTS ET AÉROPORTS

Le président de la République a ordonné de multiplier les laboratoires de contrôle dans les ports et les aéroports, en allant au-delà des deux laboratoires actuellement en service, afin de préserver la santé publique. Cette mesure doit être déployée en priorité dans les ports les plus actifs, notamment ceux d'Oran, Mostaganem, Ghazaouet, Jijel et Annaba. Le ministre de la Justice a ordonné que, dès la mise en place des laboratoires de contrôle, l'arsenal juridique soit renforcé par des peines maximales en cas de complicité délibérée dans l'introduction, via les aéroports, les ports ou les frontières terrestres, de substances et de produits susceptibles de menacer la santé publique dans le pays. Le Président a appelé le gouvernement à mobiliser ses services 24 heures sur 24, chacun dans son domaine de compétence et à son poste, afin de s'investir pleinement dans la protection de la sécurité et de la santé des citoyens face à l'importation éventuelle de produits présentant un danger pour la collectivité.

Hamza B.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les start-up comme moteur d'intégration continentale

L'Algérie contribue a la concrétisation d'une intégration interafricaine dans divers domaines . Elle la construit, jour après jour, projet après projet, en misant sur ce que l'Afrique a de plus précieux : sa jeunesse, ses talents, ses chercheurs et ses entrepreneurs. À travers l'encouragement des start-up en Afrique, le soutien à l'innovation et la création de richesse, Alger s'impose comme l'un des moteurs les plus constants du développement continental. L'autre visage de l'intégration interafricaine, c'est celui-là : pas seulement des routes, des pipelines ou des accords commerciaux, mais des jeunes africains qui créent, qui innovent, qui lèvent des fonds, qui résolvent les problèmes de leur continent avec des solutions africaines. La preuve la plus éclatante vient d'être donnée à Alger. Les recommandations issues de la 4e Conférence africaine des start-up, tenue à Alger en 2025, ont été adoptées vendredi dernier par l'Union africaine, leur conférant une portée continentale. L'annonce a été faite samedi à Alger par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de la 5e édition de ce rendez-vous continental. Ce n'est pas un détail protocolaire. C'est une consécration. Ce qui se décide à Alger devient désormais une politique pour toute l'Afrique.
La 5e édition aura lieu du 5 au 7 décembre prochain au Centre international de conférences Abdelatif Rahal, sous le thème « Deeptech : le véritable défi ». Pour le ministre, cette adoption traduit l'ancrage de la conférence dans le paysage institutionnel africain et la portée de ses travaux, au-delà des rencontres entre experts, investisseurs et porteurs de projets. Ses conclusions trouvent désormais un prolongement dans les politiques publiques et les décisions des instances continentales en matière d'innovation et de développement des start-up, souligne-t-il. Il salue, à ce titre, le travail accompli par les cadres de son département, le secrétariat général de la conférence et la représentation diplomatique algérienne en Éthiopie pour faire aboutir cette démarche.
En clair, Alger n'organise plus seulement une conférence. Elle fabrique une doctrine africaine de l'innovation, adoptée par l'Union africaine, et qui s'imposera progressivement dans les législations, les budgets et les stratégies nationales des États membres. C'est cela, le soutien constant de l'Algérie au développement en Afrique : offrir une plateforme, une vision, et obtenir qu'elle devienne continentale. Organisée autour des technologies profondes, la prochaine édition entend placer la recherche scientifique et le développement technologique au centre des discussions. Le choix de cette thématique répond, selon Ouadah, à une interrogation devenue incontournable : l'Afrique peut-elle continuer à importer les technologies dont elle a besoin pour résoudre ses propres problèmes, dans un contexte international marqué par les tensions et les recompositions géopolitiques ? La réponse de l'Algérie est non. L'Afrique ne peut pas rester éternellement dépendante. Elle ne peut pas importer des solutions pour son agriculture, pour son eau, pour son énergie, pour sa santé, alors qu'elle regorge de chercheurs, d'ingénieurs, d'universités et de cerveaux. Le ministre relève que les start-up africaines connaissent une croissance soutenue, mais que nombre d'entre elles restent tournées vers les applications et les plateformes numériques. Dès lors qu'il s'agit d'apporter des réponses à des défis plus complexes, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'eau ou de l'énergie, le recours aux technologies étrangères demeure important. L'ambition affichée est donc de faire émerger davantage de solutions conçues sur le continent, à partir de ses compétences scientifiques et techniques. Dans cette perspective, Ouadah insiste sur la nécessité de ne pas limiter le débat au financement des start-up.
L'effort doit également porter sur les conditions qui favorisent leur émergence : les universités, les centres de recherche et les activités de recherche-développement au sein même des entreprises. C'est une vision de long terme. Financer une start-up, c'est bien. Financer la recherche qui permettra de créer dix start-up demain, c'est mieux. Le sommet ministériel et les échanges entre experts devront ainsi examiner les moyens d'accroître les dépenses africaines dans ces domaines, que le ministre juge faibles par rapport à celles des autres continents. « Le défi en Afrique n'est pas seulement de financer davantage les start-up, mais de financer davantage la recherche scientifique », explique le ministre. Il indique que dans les start-up spécialisées dans les technologies profondes, plus de 40% des dépenses sont consacrées à l'ingénierie, aux chercheurs et aux compétences techniques. Pour lui, le développement de ces entreprises passe donc par un investissement en amont, capable de transformer les résultats de la recherche en technologies, puis en produits et services.
Cette orientation sera déclinée autour de quatre axes : la souveraineté numérique et l'intelligence artificielle, les ressources stratégiques et l'énergie, la santé et le capital humain, ainsi que l'entrepreneuriat féminin africain dans les technologies profondes.
Quatre axes qui résument les priorités de l'Afrique de demain : être souverain numériquement pour ne pas dépendre des géants étrangers, valoriser ses ressources stratégiques et son énergie pour son propre développement, investir dans la santé et le capital humain, et libérer le potentiel immense des femmes entrepreneures, trop souvent oubliées des circuits de financement. Selon le communiqué de présentation, les financements de la Deeptech en Afrique ont atteint 1,2 milliard de dollars en 2023, contre 86 millions en 2015. Ces chiffres sont attribués au Programme des Nations unies pour le développement. Les organisateurs annoncent plus de 25 000 participants, plus de 40 délégations ministérielles africaines, plus de 150 investisseurs et plus de 100 experts internationaux. Plus de 30 start-up africaines spécialisées dans les technologies profondes sont également attendues. Si le volet politique reste consacré au continent, le ministre a précisé que la dimension technologique de la conférence demeure ouverte aux partenaires internationaux, avec des délégations attendues, notamment d'Arabie saoudite, d'Italie, d'Allemagne et de Russie.
Alger devient donc, le temps d'un week-end, la capitale africaine de l'innovation. Un lieu où un jeune entrepreneur de Dakar peut rencontrer un investisseur de Berlin, où une chercheuse de Nairobi peut échanger avec un ministre de Lagos, où une start-up d'Alger peut trouver son futur partenaire de Johannesburg. C'est cela, l'intégration interafricaine que l'Algérie booste en permanence : créer les rencontres, briser les frontières, faire circuler les idées, les capitaux et les talents.
La 1re journée sera marquée par l'ouverture officielle et le sommet ministériel. Le lendemain matin, une rencontre réunissant les investisseurs intéressés par le marché africain permettra de discuter des conditions de financement des start-up, avec la participation annoncée de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Les rencontres d'affaires doivent constituer un autre volet important de cette édition. Une plateforme permettra aux start-up, notamment aux entreprises exposantes, de réserver des rendez-vous avec les investisseurs présents. Les échanges pourront également se poursuivre directement sur les stands, afin de présenter les technologies et d'examiner les possibilités de financement. Le ministre cite le cas d'une start-up algérienne ayant réussi à lever 5 millions de dollars lors de l'édition précédente, sans en préciser le nom. Il annonce également que plusieurs entreprises algériennes devraient réaliser des levées de fonds de plusieurs millions de dollars à l'occasion du prochain rendez-vous. Des perspectives qui restent à concrétiser, mais qui donnent la mesure des attentes placées dans cette cinquième édition : faire du rendez-vous d'Alger un lieu où les échanges politiques et scientifiques débouchent également sur des investissements. Et c'est bien là l'essentiel. L'innovation ne doit pas rester un discours. Elle doit créer de la richesse, des emplois, des entreprises qui exportent, des solutions qui changent la vie des populations. En soutenant les start-up africaines, en portant leurs recommandations au niveau de l'Union africaine, en investissant dans la Deeptech et la recherche, l'Algérie montre que son engagement pour l'Afrique est constant, concret et tourné vers l'avenir.
L'intégration africaine ne se décrète pas. Elle se construit, start-up après start-up, chercheur après chercheur, investissement après investissement. Et Alger est aujourd'hui au cœur de cette construction.

B. KH.